

À la rentrée 2022, plus de 2 935 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DROM, soit une baisse de 1,5% par rapport à l'an dernier (1).

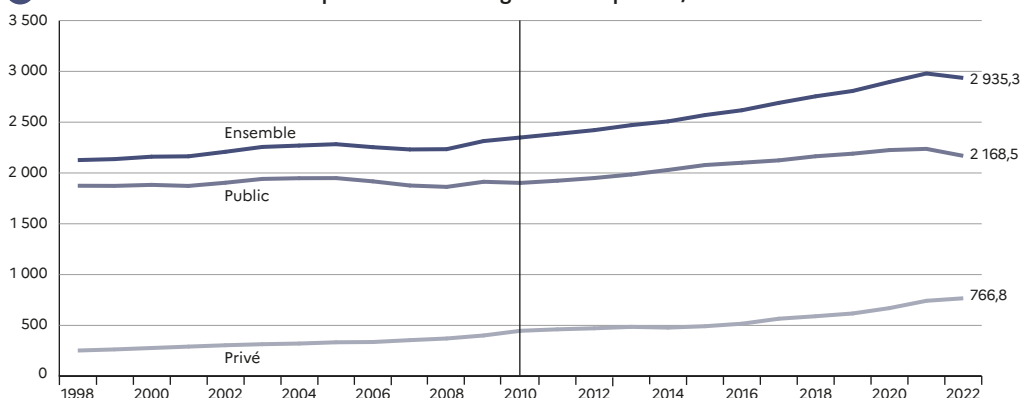
L'enseignement privé regroupe 766 800 étudiants en 2022, soit 26,1% des effectifs du supérieur (2). Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement privé progressent plus rapidement que dans l'enseignement public en proportion (3). Depuis 2012, les inscriptions dans le privé ont augmenté de 63% contre 11% dans le public. Entre 2021 et 2022, elles augmentent de 3,3%, tandis qu'elles diminuent de 3,1% dans les établissements publics.

À la rentrée 2022, le nombre d'étudiants à l'université diminue de 3,4%, ceci à périmètre constant. En effet,

depuis 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes, principalement d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs.

Entre 2021 et 2022, les effectifs baissent de 1,1% dans la filière CPGE et préparations intégrées et de 9,6% en STS et assimilés (parcours scolaires), tandis que les effectifs en STS et assimilés en apprentissage augmentent à nouveau (+14,1%), mais moins fortement que l'année précédente. Les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) ainsi que dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS, DCG, DSCG) continuent d'augmenter (+1,1% et +2,4% respectivement).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

Note : le nombre d'inscriptions est calculé sans les inscriptions simultanées université-CPGE et avec les STS en apprentissage à partir de 2010.

En 2022-2023, les inscriptions simultanées université-CPGE sont au nombre de 57 568 et les inscriptions en STS en apprentissage sont au nombre de 178 914.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 57 568 étudiants à la rentrée 2022).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 22.14.

Source : SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2022-2023, hors inscriptions simultanées en CPGÉ en milliers

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT ou BUT	STS et assimilés (scolaires)	STS et assimilés (apprentissage)	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2021/2022 (%)
Lycées					214,1	38,7	79,3	12,4	344,5	-5,2
dont privé					51,0	16,9	10,7	2,7	81,3	-7,6
Universités (2) (5)	1 074,6	181,0	31,6	107,3			5,6	1 597,7	-3,4	
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	46,9	1,2						32,5	80,6	2,0
dont privé	33,4	1,2						11,4	46,0	-1,4
Écoles normales supérieures								7,9	7,9	2,5
Écoles d'ingénieurs	13,1		146,0			0,3	15,5	9,3	184,2	1,7
dont privé	0,1		60,2			0,3	10,7	2,0	73,4	1,9
Écoles de commerce, gestion et vente					4,3	21,1		245,0	270,3	3,0
dont privé					4,3	21,1		243,8	269,1	-3,1
Écoles juridiques et administratives					0,1			9,3	9,5	-5,1
dont privé					0,1			3,2	3,3	-5,8
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,4	0,1		20,8	21,2	9,3
dont privé					0,4	0,1		20,8	21,2	9,3
Écoles paramédicales hors université (4)		119,7							119,7	8,4
dont privé		30,5							30,5	9,9
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,7			32,7	33,4	5,1
dont privé					0,7			32,0	32,7	8,5
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				0,3	0,1		74,5	75,1	5,4
dont privé					0,3	0,1		57,6	58,0	7,7
Écoles d'architecture	0,5							19,7	20,2	-3,3
dont privé								1,0	1,0	21,1
Écoles vétérinaires								3,6	3,6	4,2
dont privé										
Autres écoles de spécialités diverses	0,5				7,9	118,7	1,9	38,5	167,4	11,3
dont privé	0,5				7,9	102,8	1,9	37,2	150,3	12,6
Total	1 135,8	301,8	177,6	107,3	227,8	178,9	102,3	703,8	2 935,3	-1,5
dont privé	34,1	31,7	60,2		64,6	141,2	23,4	411,6	766,8	3,3

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 777 étudiants en 2022.

2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

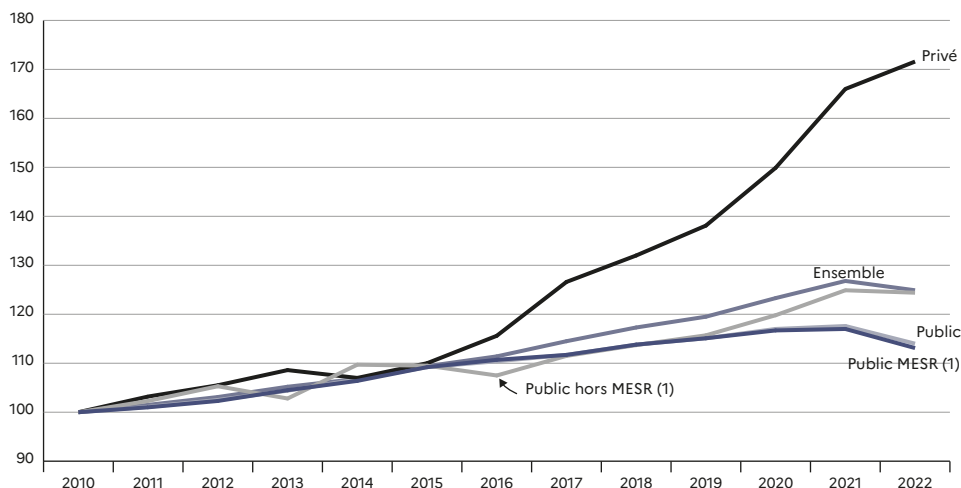
3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements » qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Museum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse.

4. Données provisoires en 2022-2023 (reconduction des données 2021-2022).

5. Les effectifs de 2022-2023 ne tiennent pas en compte de l'école d'économie de Toulouse qui n'est plus une école interne à l'université au sens strict cette année.

Ils sont en revanche pris en compte pour les évolutions ainsi que dans le contour regroupé (composante de l'EPE Université Toulouse Capitole).

3 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 2010, base 100 en 2010



► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).**

RERS 2023, DEPP, SIES

1. MESR : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est en partie due à une amélioration du dispositif de collecte. Les courbes Public et Public MESR sont quasiment confondues.

En 2022, plus du quart des effectifs étudiants (27,0%) se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province réunies – Lyon, Lille, Nantes, Toulouse et Rennes – accueillent 29,2% des effectifs totaux. Les plus petites de métropole, celles de Corse, Limoges, Besançon, Reims, Dijon, Clermont-Ferrand, Amiens et Poitiers accueillent chacune moins de 2% des effectifs et regroupent 11,0% des effectifs totaux (1). Les effectifs diminuent par rapport à 2021 dans toutes les académies à l'exception de celles de Mayotte et Versailles. Ils sont stables à Paris.

Dans l'académie de Paris, 44% des étudiants sont inscrits à l'**université** contre 54% au niveau national. Au contraire, les autres écoles et formations, qui relèvent le plus souvent de l'enseignement privé, les **écoles de commerce** et les **CPGE** sont plus fortement présents. Dans les académies de Corse et de Strasbourg, plus de sept étudiants sur dix sont inscrits à l'université.

Lille, Toulouse et Rennes sont les académies proposant l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens, Créteil, Versailles et Toulouse. Dans les académies de Versailles, Paris, Bordeaux et Reims, la part des écoles de commerce est élevée.

Dans les DROM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités, où sont inscrits 61% des étudiants, et de formations courtes.

La création ou modification depuis 2020 par décret de grands ensembles universitaires conduit à une proportion plus élevée d'étudiants que sur l'ancien périmètre universitaire, en particulier dans la région Ile-de-France et l'académie de Grenoble.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 57 568 étudiants à la rentrée 2022).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscription simultanée à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT, DMA, DNMADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 22.14.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2022-2023 (1), hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE

Académies et régions académiques	Universités (2) (3)		STS et assimilés (scolaire et apprentis) (8)	CPGE	Formations d'ingénieurs (4)	Écoles de commerce, gestion et vente (5)	Autres écoles et formations (6)	Ensemble (7)	Évolution 2021/2022 (%)
	Total	dont préparation DUT ou BUT							
Clermont-Ferrand	29 917	2 499	7 839	1 303	2 565	2 050	7 882	51 556	-3,2
Grenoble	57 296	6 268	17 647	2 701	6 282	7 813	10 998	101 933	-3,0
Lyon	108 313	6 729	22 329	6 023	17 055	25 843	41 165	219 559	-0,5
Auvergne-Rhône-Alpes	195 526	15 496	47 815	10 027	25 902	35 706	60 045	373 048	-1,6
Besançon	22 007	2 101	6 772	841	2 730	690	3 860	36 739	-3,0
Dijon	29 269	2 476	8 438	1 755	2 331	2 492	5 542	48 775	-2,0
Bourgogne-Franche-Comté	51 276	4 577	15 210	2 596	5 061	3 182	9 402	85 514	-2,4
Bretagne (Rennes)	82 127	6 246	21 451	3 939	10 612	9 907	16 729	143 005	-2,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	42 305	3 645	13 793	2 120	3 022	2 027	8 401	69 821	-4,1
Corse	4 130	447	865	92	48	20	649	5 756	-5,3
Nancy-Metz	57 871	5 068	13 074	2 072	7 025	2 643	9 524	86 439	-4,1
Reims	23 628	2 772	7 728	1 146	2 710	5 799	5 332	45 977	-3,8
Strasbourg	60 577	3 767	10 913	2 268	4 838	1 032	9 248	86 902	-1,4
Grand Est	142 076	11 607	31 715	5 486	14 573	9 474	24 104	219 318	-3,0
Amiens	27 267	3 139	9 981	1 044	5 374	478	8 245	52 389	-3,7
Lille	103 746	6 846	26 883	5 015	12 844	17 870	34 317	198 931	-1,8
Hauts-de-France	131 013	9 985	36 864	6 059	18 218	18 348	42 562	251 320	-2,2
Créteil	101 252	9 066	21 072	3 228	16 771	1 427	22 224	164 606	-1,5
Paris	170 696	2 041	30 318	14 678	9 987	53 986	113 656	392 233	0,1
Versailles	110 439	6 500	29 646	8 104	21 941	37 735	31 340	236 981	2,9
Île-de-France	382 387	17 607	81 036	26 010	48 699	93 148	167 220	793 820	0,6
Normandie	67 936	5 911	18 839	2 645	6 959	8 705	11 229	115 030	-1,2
Bordeaux	73 308	4 471	19 462	3 213	5 798	18 338	19 874	139 109	-2,1
Limoges	16 096	1 584	4 115	584	1 169	72	2 775	24 098	-6,7
Poitiers	34 895	2 746	9 602	1 086	2 834	3 449	5 319	56 549	-3,6
Nouvelle-Aquitaine	124 299	8 801	33 179	4 883	9 801	21 859	27 968	219 756	-3,0
Montpellier	79 145	3 508	17 267	2 657	4 016	6 911	13 610	122 569	-1,9
Toulouse	79 425	5 861	18 438	3 699	12 430	10 262	21 297	145 082	-1,0
Occitanie	158 570	9 369	35 705	6 356	16 446	17 173	34 907	267 651	-1,4
Pays de la Loire (Nantes)	71 501	5 328	26 856	3 732	11 239	10 598	29 994	151 685	-1,1
Aix-Marseille	71 992	3 819	18 414	3 142	4 319	6 467	13 979	117 170	-3,1
Nice	39 582	3 194	10 938	2 369	2 520	7 803	6 783	68 361	-1,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	111 574	7 013	29 352	5 511	6 839	14 270	20 762	185 531	-2,6
France métropolitaine	1 564 720	106 032	392 680	79 456	177 419	244 417	453 972	2 881 255	-1,4
Guadeloupe	6 348	245	3 400	424	55	0	761	10 933	-4,5
Guyane	3 399	165	1 169	75	0	61	497	5 201	-8,8
Martinique	4 933	137	2 907	316	0	165	904	9 225	-5,0
Mayotte	1 359	0	1 296	91	0	0	228	2 974	7,4
La Réunion	16 932	677	5 231	802	149	222	2 522	25 709	-1,2
DROM	32 971	1 224	14 003	1 708	204	448	4 912	54 042	-2,9
France métropolitaine + DROM	1 597 691	107 256	406 683	81 164	177 623	244 865	458 884	2 935 297	-1,5

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 6.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en la fiche 6.07.
2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décret depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.
3. Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.
4. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».
5. Hors BTS, DCG, DSCG.
6. Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2021-2022.*
7. L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 31 613 étudiants en 2022-2023).
8. Les STS en apprentissage sont désormais présentées dans RERS, soit un total de 178 914 apprentis ajoutés en 2022. Le détail par académie pour cette catégorie est disponible sur la version en ligne.

Les 295 écoles doctorales accréditées accueillent 70 700 doctorants à la rentrée 2022, soit une diminution de 1,0% par rapport à 2021. Le nombre d'inscrits en première année est de 15 700, en baisse de 4,1% par rapport à 2021 (1). Cette évolution concerne quasiment toutes les disciplines, mais les sciences agronomiques et écologiques (-13,1%) ou les mathématiques et leurs interactions (-10,1%) subissent particulièrement cette désaffection. Par ailleurs, le nombre de premières inscriptions en sciences humaines et sociales recule de 5,5% par rapport à l'année précédente (de 14,9% par rapport à 2019) (2).

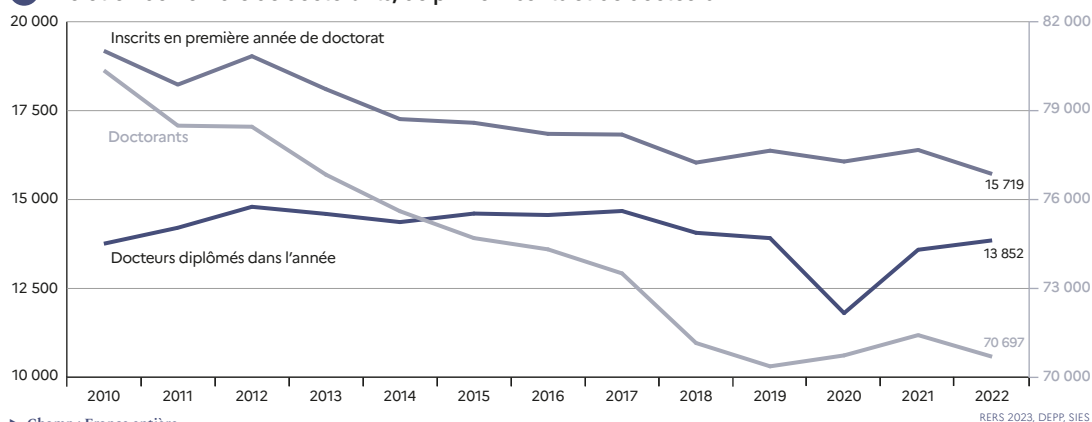
En 2022, le nombre de docteurs diplômés augmente de 1,9% après une augmentation de 15,2% en 2021. S'établissant à 13 900, le nombre de docteurs diplômés en 2022 retrouve ainsi son niveau d'avant la crise sanitaire.

Les décisions prises pendant la crise sanitaire continuent d'affecter la durée des thèses des docteurs diplômés en 2022. En effet, l'allongement de la durée des thèses

est en partie dû à la prolongation exceptionnelle des contrats doctoraux. La proportion de thèses soutenues en moins de 40 mois après le début des travaux de recherche, soit à peu près la durée prévue par les textes (36 mois), reste minoritaire, s'établissant à 34% en 2022 comme en 2021, contre 41% en 2020 et 43% en 2019. En 2022, l'allongement de la durée de thèse est très net dans les domaines des sciences exactes et applications, ainsi qu'en sciences du vivant. La durée de préparation d'une thèse en sciences humaines et sociales demeure la plus longue. Par ailleurs, la durée d'une thèse effectuée en plus de 72 mois augmente de 2 points en 2022, après une augmentation de 3 points en 2021 (3).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue (soit 99% des doctorants), 79% bénéficient d'un financement pour leur doctorat (4). L'accès aux financements est plus fréquent en sciences et leurs interactions (97%), et en sciences du vivant (86%) qu'en sciences humaines et sociales (51%).

1 Évolution du nombre de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs



► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Écoles doctorales – Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale. Les données de cette fiche ont trait aux écoles doctorales accréditées.

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 23.11, 22.16.
- SIES-MESR, 2023, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*.
- SIES-MESR, 2023, *L'état de l'emploi scientifique en France*.

Source

SIES-MESR, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés

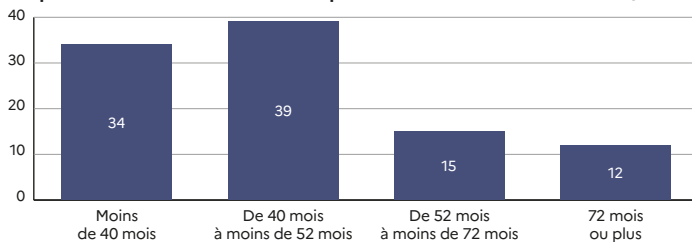
	Doctorants		Inscrits en première année de doctorat		Docteurs diplômés	
	2022-2023	Évolution 2021/2022 (%)	2022-2023	Évolution 2021/2022 (%)	2022	Évolution 2021/2022 (%)
Sciences exactes et applications	26 590	0,1	6 827	-3,8	6 603	5,1
Mathématiques et leurs interactions	2 436	-8,8	641	-10,1	623	-3,7
Physique	3 777	-3,2	1 082	-2,0	986	8,6
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 259	4,7	583	-6,0	516	6,8
Chimie	4 305	-2,6	1 117	-8,0	1 152	6,1
Sciences pour l'ingénieur	7 028	-1,0	1 797	-1,7	1 741	2,9
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 785	7,4	1 607	-0,7	1 585	8,1
Sciences du vivant	13 115	1,7	3 404	-2,5	3 088	2,7
Biologie, médecine et santé	11 177	2,9	2 932	-0,6	2 584	2,2
Sciences agronomiques et écologiques	1 938	-4,4	472	-13,1	504	5,4
Sciences humaines et sociales	30 992	-3,1	5 488	-5,5	4 161	-3,2
Sciences humaines et humanités	18 626	-2,1	3 371	-4,2	2 536	-1,1
Sciences de la société	12 366	-4,4	2 117	-7,5	1 625	-6,3
Ensemble	70 697	-1,0	15 719	-4,1	13 852	1,9

► **Champ : France entière.**

RERS 2023, DEPP, SIES

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

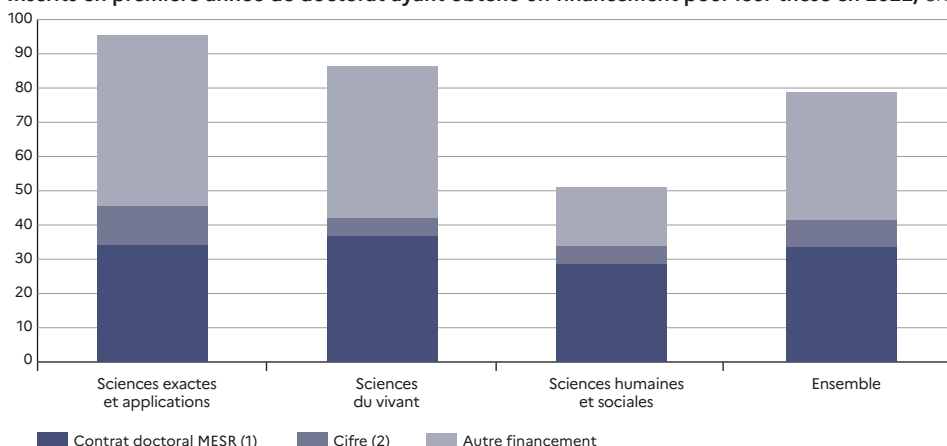
3 Proportion des thèses soutenues par intervalle de durée en 2022, en %



► **Champ : France entière.**

RERS 2023, DEPP, SIES

4 Inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2022, en %



► **Champ : France entière.**

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Contrat doctoral sur dotation du MESR (EPSCP, EPST, programme handicap).

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

Note : les données portent sur les étudiants inscrits en première année de doctorat dont la situation financière est connue (99,3% des nouveaux inscrits).

Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur atteint 32,8% en 2022 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a beaucoup progressé (+15,8%), mais de façon moins importante que l'ensemble de l'enseignement supérieur (+21,2%). Cette hausse des formations scientifiques est principalement visible à l'université, en écoles d'ingénieurs et en STS en apprentissage (1).

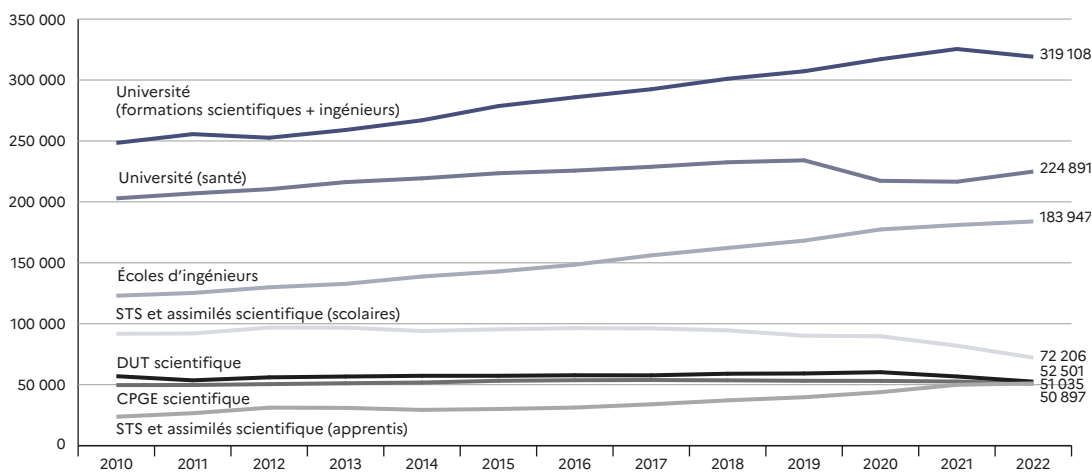
Les effectifs dans les formations de santé à l'université, représentant 23,3% des étudiants scientifiques en 2022, ont progressé de 6,9% en dix ans. Après une diminution en 2020 et 2021 sous l'effet de la réforme d'accès aux parcours santé, ils progressent à nouveau entre 2021 et 2022. Les effectifs dans les autres formations scientifiques universitaires (33,1% des effectifs) ont augmenté de 26,3% en dix ans et ceux en DUT scientifique ont diminué de 6,3%.

En dix ans, le nombre d'étudiants en écoles d'ingénieurs hors université a fortement augmenté (+41,6%). En CPGE, les effectifs ont augmenté jusqu'en 2018, puis progressivement diminué pour revenir à un niveau proche de celui de 2012 (+0,8%). Ils diminuent en STS et assimilés scolaires (-25,5%), du fait de la forte hausse de l'apprentissage dans ces formations (+63,7%).

En 2022, plus de deux étudiants en formations scientifiques sur cinq sont des femmes (+2,5 points en dix ans). Très présentes dans les formations de santé à l'université (66,5%), elles sont minoritaires en CPGE scientifique, dans les écoles d'ingénieurs hors université et encore davantage dans les DUT et les STS.

En 2022, la majorité des étudiants en formations scientifiques (84,3%) sont inscrits dans un établissement public. Cette part diminue progressivement, perdant 4,1 points en dix ans.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, **formations d'ingénieurs**, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 6.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Population étudiante, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 22.14.

- Note Flash du SIES : 22.34.

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2012	2017	2020	2021	2022	Poids en 2022 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2012/2022 (%)	Part des femmes (%)
Universités	519 090	578 912	594 640	598 760	596 500	61,9	14,9	50,6
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1)	252 633	292 434	317 085	325 449	319 108	33,1	26,3	44,1
Sciences fondamentales et applications (2)	157 926	186 592	204 160	207 102	200 742	20,8	27,1	32,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (2)	73 889	86 262	96 664	101 300	103 283	10,7	39,8	65,6
Plurisciences (2)	20 818	19 580	16 261	17 047	15 083	1,6	-27,5	58,8
Université (santé)	210 424	228 800	217 284	216 561	224 891	23,3	6,9	66,5
Médecine odontologie	131 855	146 470	151 215	164 065	170 727	17,7	29,5	65,5
Pharmacie	23 024	23 434	23 693	25 145	28 635	3,0	24,4	70,2
Plurisanté (PASS)	55 545	58 896	42 376	27 351	25 529	2,6	-54,0	68,8
DUT ou BUT scientifique (3)	56 033	57 678	60 271	56 750	52 501	5,4	-6,3	21,9
Autres établissements d'enseignement universitaire	4 722	5 664	8 913	9 212	9 284	1,0	96,6	60,6
Écoles d'ingénieurs (4)	129 924	156 123	177 362	181 040	183 947	19,1	41,6	30,1
Publique MESR	61 751	69 622	76 793	76 259	76 479	7,9	23,9	30,4
Publique hors MESR	22 876	27 853	31 724	32 931	34 382	3,6	50,3	33,8
Privée	45 297	58 648	68 845	71 850	73 086	7,6	61,3	28,0
CPGE scientifique	50 479	53 848	53 136	52 603	50 897	5,3	0,8	30,9
Publique MENJ	42 222	44 629	44 042	43 793	42 569	4,4	0,8	31,2
Publique hors MENJ	1 398	1 375	1 441	1 437	1 430	0,1	2,3	42,6
Privée	6 859	7 844	7 653	7 373	6 898	0,7	0,6	26,6
STS et assimilés scientifiques (scolaires) (3)	96 878	96 171	89 748	82 001	72 206	7,5	-25,5	19,7
Publique MENJ	60 781	61 630	58 943	53 582	47 696	4,9	-21,5	14,4
Publique hors MENJ	11 938	10 712	11 071	10 572	9 245	1,0	-22,6	42,8
Privée	24 159	23 829	19 734	17 847	15 265	1,6	-36,8	22,5
STS et assimilés scientifiques (apprentis) (3)	31 172	33 903	43 862	49 923	51 035	5,3	63,7	12,3
Publique MENJ	7 877	9 019	12 080	13 449	14 298	1,5	81,5	7,7
Publique hors MENJ	5 652	5 958	7 007	7 734	7 623	0,8	34,9	28,9
Privée	17 643	18 926	24 775	28 740	29 114	3,0	65,0	10,1
Total formations scientifiques	832 265	924 621	967 661	973 539	963 869	100,0	15,8	41,4
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>621 841</i>	<i>695 821</i>	<i>750 377</i>	<i>756 978</i>	<i>738 978</i>	<i>76,7</i>	<i>18,8</i>	<i>33,8</i>
Total enseignement supérieur (5)	2 421 573	2 689 809	2 895 494	2 979 163	2 935 297		21,2	
Poids des formations scientifiques	34,4	34,4	33,4	32,7	32,8			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé</i>	<i>25,7</i>	<i>25,9</i>	<i>25,9</i>	<i>25,4</i>	<i>25,2</i>			
Poids du public dans le total des formations scientifiques	88,4	88,3	85,1	84,4	84,3			
<i>Poids du public MENJ-MESR dans le total des formations scientifiques</i>	<i>83,4</i>	<i>83,4</i>	<i>80,5</i>	<i>79,8</i>	<i>79,6</i>			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques	38,9	39,2	40,0	40,5	41,4			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé	30,8	31,3	32,6	33,2	33,8			

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Depuis 2008, les étudiants des IUFM sont intégrés dans les disciplines générales des universités. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un Inspé et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.

2. L'évolution des effectifs en première année de santé est impactée par la réforme et la création du PASS (Parcours accès santé spécifique) en remplacement de la Paces à la rentrée 2020.

3. Spécialités de la production et de l'informatique.

4. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors STS en apprentissage, hors université.

5. Le total enseignement supérieur prend en compte les STS en apprentissage depuis 2010.

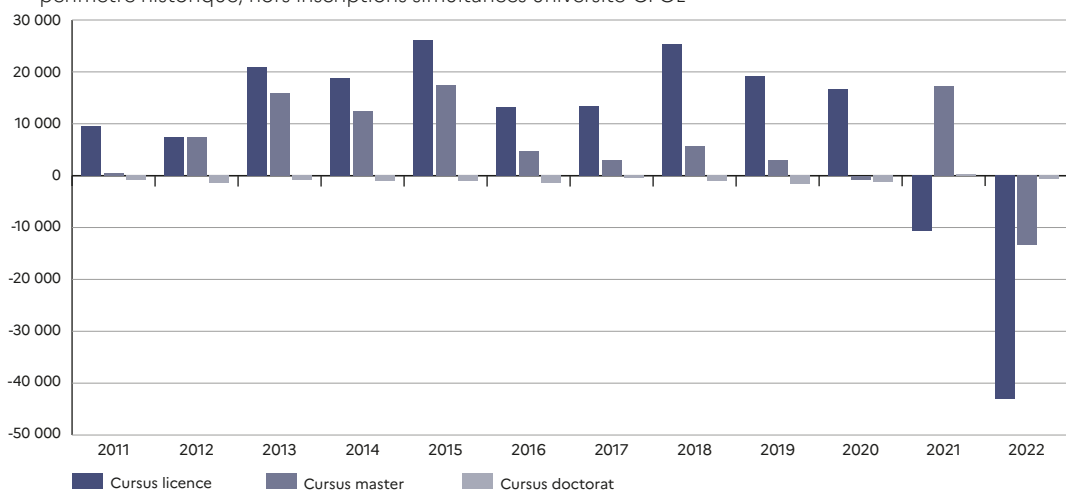
En 2022-2023, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, 1 597 700 étudiants sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM (1). Depuis 2020, quinze grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux : en prenant en compte ce périmètre, le nombre d'étudiants est de 1 659 600. Sur le périmètre universitaire strict, les effectifs diminuent : -3,4%. Les inscriptions en santé restent plus dynamiques (+3,8%).

En **cursus licence**, le nombre d'inscriptions baisse nettement (-4,3%), en particulier dans les nouveaux

Bachelor universitaires de technologie (BUT) (-6,8%) et en Parcours accès santé (PASS) (-6,9%) (3). Les inscriptions en L.AS poursuivent leur augmentation (+20,7%) pour partie du fait des étudiants de deuxième année. Les inscriptions sont moins nombreuses en **cursus master** (-2,2%) et en **cursus doctorat** (-1,2%). Le nombre d'inscrits diminue en master MEEF : -16,8%.

Les femmes sont majoritaires à l'université (59,3%) (2). Le taux de féminisation reste le plus faible en « Sciences fondamentales et application » et en Staps (respectivement 29,1% et 32,0% des inscriptions).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.
Note : les évolutions sont calculées, y compris l'école Toulouse School of Economics (voir « Précisions »).

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université (voir définition « Université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Formation d'ingénieurs, CPGE – Voir « Glossaire ».

L'école d'économie de Toulouse, Toulouse School of Economics, n'est plus une école intégrée à l'université, mais à l'établissement public expérimental Toulouse Capitole. Ses effectifs ne sont pas comptés dans le total universitaire 2022-2023, mais pris en compte pour les évolutions.

Le périmètre historique est le périmètre 2019, soit avant la création ou modification à partir de 2020 de grands ensembles universitaires (EPE). Les statistiques selon ces nouveaux contours sont disponibles dans la publication web.

Au sein de ces nouvelles universités, sont intégrés désormais des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Le contour des EPE a évolué entre 2022 et 2023 : deux nouveaux établissements expérimentaux se sont créés au 1^{er} janvier 2023 : l'université de Rennes et l'université de Toulouse Capitole, regroupant, avec leurs établissements membres et composantes, 50 718 étudiants. L'université Paris Sciences Lettres n'est plus un établissement public expérimental, mais un grand établissement dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. Les effectifs sont donnés hors inscriptions simultanées université-CPGE. Ces inscriptions sont au nombre de 56 504 en 2022-2023.

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 23.08 ; 23.07 ; 23.06.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2022-2023, périmètre historique

	Cursus licence	Cursus master	Cursus Doctorat	Ensemble			Part des femmes (en %)
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (en %) (3)	Variation annuelle y.c. CPGE (en %)	
Droit sciences politiques	132 900	76 120	5 640	214 660	-2,4	-2,4	70,5
Sciences économiques, gestion	127 198	53 832	2 706	183 736	-8,3	-8,0	52,9
AES	27 138	1 872	12	29 022	-12,0	-11,8	60,5
Pluridroit, sciences économiques, AES	1 479	4 980		6 459	85,1	83,9	48,6
Total économie, AES	155 815	60 684	2 718	219 217	-7,4	-7,2	53,8
Arts, lettres, sciences du langage	65 465	19 593	4 299	89 357	-2,9	-2,8	71,0
Langues	87 172	13 599	1 876	102 647	-6,7	-6,6	73,2
Sciences humaines et sociales	177 662	113 736	10 659	302 057	-6,0	-5,8	69,1
Plurilittères, langues, sciences humaines	7 519	6 449	51	14 019	3,1	2,2	72,4
Total arts, lettres, langues, SHS	337 818	153 377	16 885	508 080	-5,4	-5,2	70,4
Sciences fondamentales et application	150 228	80 276	15 056	245 560	-4,2	-4,0	29,1
Sciences de la nature et de la vie	73 797	26 224	10 945	110 966	2,0	1,8	64,9
Plurisciences	13 397	1 566	120	15 083	-11,5	-4,4	58,8
Total sciences	237 422	108 066	26 121	371 609	-2,8	-2,5	41,0
Staps	52 334	6 176	584	59 094	-4,7	-4,7	32,0
Interdisciplinaire (1)	140			140	6,9	7,6	64,3
Total disciplines générales	916 429	404 423	51 948	1 372 800	-4,5	-4,3	58,1
Médecine-odontologie	11 964	157 376	1 387	170 727	4,1	4,1	65,5
Pharmacie	5 027	23 456	152	28 635	13,9	13,9	70,2
Plurisanté	25 406	123		25 529	-6,7	-6,7	68,8
Total disciplines de santé	42 397	180 955	1 539	224 891	3,8	3,8	66,5
Total (2)	958 826	585 378	53 487	1 597 691	-3,4	-3,3	59,3
Répartition en %	60,0	36,6	3,3	100,0			
Part des femmes en %	58,7	61,2	49,1	59,3			

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Les diplômés interdisciplinaires sont les DU Pareo (passport vers la réussite et l'orientation).
2. Le total global inclut les inscriptions dans des diplômes paramédicaux hors diplôme d'État d'infirmiers de grade licence; 24 133 inscriptions sont concernées, en hausse de 10,7% sur un an (l'universitarisation de ces formations se poursuit et prend de l'ampleur avec l'apparition de certaines d'entre elles sur la plateforme Parcoursup); en incluant le DE Infirmier grade licence, 105 241 inscriptions sont couvertes par ces diplômes (en hausse de 1,9% sur un an).
3. Les effectifs de 2022-2023 ne tiennent pas en compte de l'école d'économie de Toulouse qui sort du périmètre universitaire au sens strict cette année. Ils sont en revanche pris en compte pour les évolutions.

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2011 (1)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (7)	2021	2022	Évolution 2021/2022 (%) (2)
DUT/BUT	115 014	116 395	116 183	116 551	116 751	119 661	120 551	120 930	115 056	107 256	-6,8
Licence professionnelle	50 602	52 705	52 441	52 731	52 497	51 973	52 103	51 862	52 014	48 208	-7,3
Licence générale	572 175	612 707	636 720	648 672	666 548	689 140	708 586	747 950	731 167	714 428	-4,7
dont L.A.S								13 496	19 877	23 945	20,7
Paces + PASS (3)	53 403	58 001	57 730	57 130	57 799	57 150	55 252	42 303	27 207	25 327	-6,9
Santé (4)	7 934	7 607	8 896	10 650	6 754	7 101	7 215	7 036	7 565	7 942	5,0
Autres formations	53 794	52 692	54 349	53 814	52 554	53 229	53 758	44 013	50 542	55 665	10,1
Total cursus licence	852 922	900 107	926 319	939 548	952 903	978 254	997 465	1 014 094	1 003 428	958 826	-4,3
Master LMD	305 720	322 925	329 311	333 359	327 682	327 135	325 756	328 282	328 805	307 806	-6,3
dont MEEF (5)		52 015	55 009	57 606	57 923	56 288	54 326	53 145	53 344	44 391	-16,8
Formations d'ingénieurs (6)	24 659	26 603	28 470	29 698	29 857	30 993	31 774	31 157	31 451	31 613	0,5
Santé	104 149	114 429	117 315	119 645	127 079	131 678	135 155	137 411	143 169	147 693	3,2
Autres formations	78 414	84 894	91 161	88 307	89 405	89 987	90 016	85 104	95 791	98 266	2,6
Total cursus master	512 942	548 851	566 257	571 009	574 023	579 793	582 701	581 954	599 216	585 378	-2,2
Doctorat LMD	62 465	59 347	58 435	57 047	56 713	55 648	53 977	52 789	53 290	52 386	-1,5
Autres formations	1 409	1 314	1 234	1 250	1 182	1 188	1 207	1 141	980	1 101	12,3
Total cursus doctorat	63 874	60 661	59 669	58 297	57 895	56 836	55 184	53 930	54 270	53 487	-1,2
Ensemble	1 429 738	1 509 619	1 552 245	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1 635 350	1 649 978	1 656 914	1 597 691	-3,4

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).
2. Les évolutions sont calculées hors doubles inscriptions université-CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale, dont l'évolution, doubles inscriptions comprises, est de -4,1%. Au total, toutes inscriptions confondues, l'évolution est de -3,3%. L'école d'économie de Toulouse qui sort du périmètre universitaire au sens strict cette année est prise en compte pour calculer une évolution à champ constant.
3. La première année commune aux études de santé (Paces) est remplacée à la rentrée 2020 par le PASS (Parcours accès spécifique santé) et les L.A.S. (Licences accès santé). Il y a encore des inscriptions en Paces en 2020-2021 (redoublements).
4. Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômés universitaires ou des formations de santé autres que médecine-odontologie-pharmacie-maieutique dont les formations paramédicales hors formations d'infirmier de grade licence (cf. tableau 1).
5. En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les Espé (devenues Inspé), rattachés aux universités.
6. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».
7. En 2020-2021, avec la création ou l'extension des EPE, certaines écoles anciennement internes ou rattachées aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (école d'ingénieurs); elles sont prises en compte dans les tableaux avec EPE. Cette dynamique diminue mécaniquement les effectifs. C'est le cas de trois composantes de l'UPHF qui sont maintenant rattachées à l'INSA Hauts-de-France et de Sigma Clermont, Polytech Clermont et l'Institut d'informatique d'Auvergne, qui sont rattachées à l'Institut national polytechnique Clermont Auvergne, soit environ 4 200 étudiants au total. Outre les formations d'ingénieur qui ne sont plus comptabilisées dans le contour universitaire en 2020-2021, trois composantes sont rattachées à l'Institut national polytechnique de Grenoble, anciennement à l'Université Grenoble Alpes (les sorties du champ des formations universitaires concernent 6 911 étudiants au total).

En 2022-2023, plus de 311 000 nouveaux entrants, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM, des inscriptions qui continuent à diminuer, de 3,5% après -2,8% l'année précédente (1). Dans les regroupements d'établissements de formations universitaires, créés à partir de 2020, les néo-entrants sont au nombre de 315 800, avec, 4 800 étudiants inscrits en première année dans les établissements membres ou composantes de ces nouveaux ensembles (3 600 en 2022).

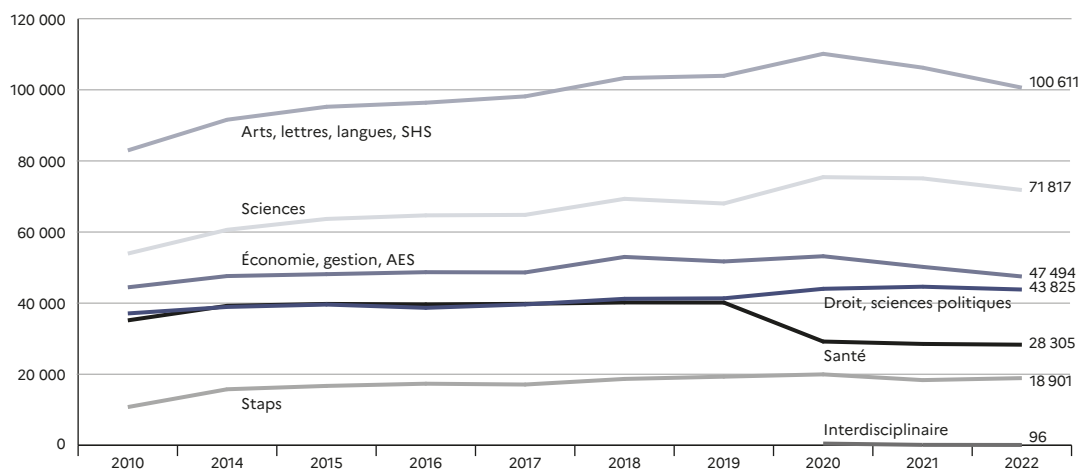
Sur le champ universitaire historique, la discipline « sciences de la vie » reste l'une des seules dont les effectifs augmentent (+2,7%) avec les Staps (+3,0%) et les lettres (+0,9%) (2). Les licences Accès santé, licences de toutes disciplines avec mineure santé permettant de présenter les concours des filières MMOPK, dont les effectifs sont en nette hausse cette année, dynamisent les inscriptions en licence, notamment en sciences

de la vie. Les effectifs en première année dédiée aux études de santé continuent à diminuer : -7,7%. Sept inscriptions sur dix correspondent à des entrées en licence générale, 16% en BUT et 8% en PASS (Parcours accès santé spécifique) (3).

Les femmes représentent plus des deux tiers des étudiants en droit, en lettres et dans les formations de santé. Elles restent minoritaires en **Staps** bien que plus nombreuses (30,8, +1,5 point) et en sciences, qui continuent à se féminiser (51,1% : +1,6 point).

Les néo-bacheliers représentent 84,6% des néo-entrants (-1,2 point). Ils sont nettement moins nombreux que l'année précédente : -4,9% (les lauréats au baccalauréat ayant été moins nombreux de 3,2% à la session 2022). Parmi ces étudiants, 82% sont des bacheliers généraux, quand 15% ont un baccalauréat technologique et 3% un baccalauréat professionnel.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

MMOPK – Médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie.

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'il soit nouveau bachelier ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cursus licence, CPGE, nouveau bachelier, Paces, DUT, BUT, Staps, AES, SHS – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 23.08 ; 23.07 ; 23.06 ; 22.34.

2 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Disciplines	2010	2014 (1)	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 hors CPGE (2) (en %)	Variation 2021/2022 y.c. CPGE (2) (en %)
Droit, sciences politiques	37 098	38 927	41 211	41 347	44 028	44 617	43 825	-1,8	-1,6
Sciences économiques, gestion	34 303	36 783	41 109	40 450	40 329	39 456	38 322	-1,3	-0,5
AES	10 142	10 822	9 968	9 673	11 122	9 056	8 355	-7,7	-7,5
Pluridroit, sciences économiques, AES		10	1 919	1 597	1 740	1 691	817	-51,7	-51,2
Total économie, gestion, AES	44 445	47 615	52 996	51 720	53 191	50 203	47 494	-4,1	-3,3
Lettres, sciences du langage	16 652	17 347	19 128	19 699	20 125	19 915	20 097	0,9	1,2
Langues	26 622	29 257	31 546	30 910	32 763	29 380	27 802	-5,4	-5,1
Sciences humaines et sociales	38 800	43 646	50 510	51 137	55 053	54 741	49 969	-8,7	-7,9
Plurilittres, langues, sciences humaines	889	1 348	2 135	2 203	2 197	2 209	2 743	24,2	13,4
Total arts, lettres, langues, SHS	82 963	91 598	103 319	103 949	110 138	106 245	100 611	-5,3	-4,7
Sciences fondamentales et applications	34 064	39 016	46 564	47 426	50 152	47 448	44 658	-5,9	-5,2
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	12 547	13 798	14 392	14 322	17 946	20 511	21 058	2,7	2,3
Plurisciences	7 326	7 812	8 379	6 278	7 344	7 133	6 101	-14,5	-4,5
Total sciences	53 937	60 626	69 335	68 026	75 442	75 092	71 817	-4,4	-3,4
Staps	10 759	15 767	18 672	19 313	19 956	18 343	18 901	3,0	3,0
Plurisanté	33 401	37 110	38 259	38 049	27 165	25 940	23 944	-7,7	-7,7
Médecine-odontologie	1 694	2 096	1 886	2 059	2 007	2 016	2 394	18,8	18,8
Pharmacie	51	31	48	47	18	564	1 967	n.s.	n.s.
Total santé	35 146	39 237	40 193	40 155	29 190	28 520	28 305	-0,8	-0,8
Interdisciplinaire					489	124	96	-22,6	-21,8
Total	264 348	293 770	325 726	324 510	332 434	323 144	311 049	-3,5	-3,0

► Champ : France métropolitaine + DROM (2).

RERS 2023, DEPP, SIES

1. En 2014, la mise en place du Cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômés, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline. Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2. L'école d'économie de Toulouse qui sort du périmètre universitaire au sens strict cette année est prise en compte pour calculer une évolution à champ constant.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers augmente de 2,7% en 2022-2023 par rapport à 2021-2022.

Avec les inscriptions simultanées en CPGE, cette évolution est de +2,3%.

3 Répartition des nouveaux entrants à l'université en 2022-2023 selon le type de diplôme et la série de baccalauréat, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Type de diplôme (1)	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD	172 115	160 374	22 188	17 477	10 066	6 529	12 389	216 758	61,7
Droit, sciences politiques	34 246	32 843	3 270	2 848	1 052	722	1 396	39 964	73,5
Sciences économiques, gestion	13 355	12 496	1 424	1 149	497	328	1 412	16 688	43,9
AES	5 435	5 112	1 719	1 379	742	525	445	8 341	59,7
Pluridroit, sciences économiques, AES	582	539	87	66	47	35	41	757	44,0
Total économie, AES	19 372	18 147	3 230	2 594	1 286	888	1 898	25 786	51,4
Lettres, sciences du langage	13 023	11 574	1 770	1 290	1 407	907	989	17 189	73,1
Langues	19 495	17 921	3 399	2 565	2 111	1 388	1 320	26 325	72,9
Sciences humaines sociales	33 934	31 026	5 205	3 842	2 751	1 666	2 404	44 294	69,8
Plurilittres, langues, sciences humaines	1 634	1 468	204	149	139	77	67	2 044	70,4
Total Arts, lettres, langues, SHS	68 086	61 989	10 578	7 846	6 408	4 038	4 780	89 852	71,4
Sciences fondamentales et application	15 721	14 364	1 097	783	298	153	2 669	19 785	34,0
Sciences de la nature et de la vie	14 891	14 109	1 445	1 118	410	256	814	17 560	68,9
Plurisciences	4 316	3 956	677	554	166	95	577	5 736	55,4
Total sciences	34 928	32 429	3 219	2 455	874	504	4 060	43 081	51,1
Staps	15 483	14 966	1 891	1 734	446	377	255	18 075	30,8
PASS	22 825	21 991	443	374	151	95	513	23 932	69,1
Profession de santé (hors PASS-Paces)	1 549	1 248	377	267	33	14	41	2 000	85,8
BUT	27 518	26 014	21 025	20 039	726	609	1 157	50 426	39,0
Ingénieurs (2)	345	311	28	16	2		41	416	27,9
Autres formations	7 224	6 029	2 046	1 351	937	474	7 310	17 517	61,0
Total	231 576	215 967	46 107	39 524	11 915	7 721	21 451	311 049	58,6

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 1, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline, quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 1. Les LAS (licences accès accès) sont des licences de toute discipline avec une mineure santé; 12 800 nouveaux entrants sont inscrits dans ces formations.

2. Sont comptabilisés : les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

En 2022-2023, les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire relèvent de 48 **universités**, ainsi que de l'université de Lorraine, l'université Paris Sciences et lettres, du centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte et de l'institut national universitaire d'Albi, des **instituts d'études politiques** de Lyon, Rennes et Lille, des **communautés d'universités et établissements** (Comue) « Université Bourgogne-Franche-Comté », « Université Paris Lumières » et de 14 **établissements expérimentaux (EPE)**. Ces derniers, créés depuis 2020, sont de grands ensembles regroupant d'anciennes Comue, des universités et des écoles membres ou composantes. L'ensemble de ces établissements accueillent 1 659 700 étudiants **hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE**.

À périmètre historique, soit celui des seules formations universitaires (IUT et écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées inclus), le nombre d'étudiants en France métropolitaine et DROM baisse : -3,4 % (+0,4 % en 2021-2022) et s'élève à 1 597 700.

Les inscriptions diminuent dans l'ensemble des académies à l'exception de Paris, qui se stabilise. Les baisses les plus importantes sont observées dans les académies de Limoges, d'Orléans-Tours et de Corse.

Précisions

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE – Voir « Glossaire ».

Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Quinze établissements expérimentaux créés ou modifiés depuis janvier 2020 : les effectifs comptabilisés ici ne comportent que les effectifs portés par les composantes des nouveaux établissements qui étaient dans le champ universitaire avant création des EPE pour comparabilité (périmètre strict). Les lignes spécifiques « regroupement d'établissements », en fin de tableau, incluent les établissements membres ou composantes, ainsi que les Inspé (périmètre EPE). Ne sont pas comptabilisés les effectifs des écoles partenaires ou associées. L'université Côte d'Azur remplace la Comue du même nom et l'université de Nice ; l'université de Paris rem-

place les universités Paris V et Paris VII ; l'université Grenoble Alpes remplace l'université et la Comue du même nom ; l'université Paris Saclay remplace la Comue du même nom et l'université Paris XI ; l'université polytechnique des Hauts de France remplace l'université de Valenciennes ; l'université Paris Sciences et Lettres, la Comue du même nom ; l'université Gustave Eiffel, l'université Marne-la-Vallée. Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2022 : un nouvel établissement expérimental s'est créé au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne remplace l'université du même nom. Quatre nouveaux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2022 : l'université de Lille, Nantes université, l'université de Montpellier et l'université Paris Panthéon-Assas. Deux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2023 : Université Toulouse Capitole et Université Rennes. L'université Paris Sciences Lettres n'est plus un établissement public expérimental, mais un grand établissement dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. La Toulouse *School of Economics* sort de l'université cette année, mais ses effectifs sont pris en compte dans les évolutions pour un champ constant.

Pour en savoir plus

- *Notes flash du SIES* : 23.08 ; 23.07 ; 23.06.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2022-2023

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2022/2023	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2022/2023	Nouveaux entrants hors CPGE
Aix-Marseille	65 646	68 074	-0,2	12 274	Paris I	41 286	44 701	-2,5	6 374
Avignon	6 346	6 434	-6,5	1 752	Université Paris Panthéon Assas (2)	18 227	18 395	-3,1	2 799
Aix-Marseille (y c. Inspé [1])	71 992	74 508	-4,5	14 026	Paris III	14 995	15 232	-2,7	2 916
Amiens	27 267	27 900	1,6	6 296	Sorbonne université	49 020	56 821	6,0	7 034
Amiens (y c. Inspé)	27 267	27 900	-4,9	6 296	Université Paris Cité (2)	58 242	59 257	3,8	8 537
Besançon	21 103	21 677	1,0	4 295	Comue Université Paris Lumières	86	86	10,3	
Comue Université Bourgogne Franche-Comté	1 990	1 990	-4,2		Université Paris Sciences et Lettres (3)	573	573	4,4	181
Besançon (y c. Inspé)	23 093	23 667	-3,6	4 295	Paris (y c. Inspé)	182 429	195 065	0,1	27 841
Bordeaux	47 362	49 142	1,5	8 264	La Rochelle	7 702	7 832	-6,0	1 815
Bordeaux III	14 139	14 544	-9,7	3 380	Poitiers	27 193	27 820	1,9	5 159
Pau	12 108	12 629	-5,7	2 731	Poitiers (y c. Inspé)	34 895	35 652	-4,0	6 974
Bordeaux (y c. Inspé)	73 609	76 315	-5,1	14 375	Reims	23 628	24 480	0,3	5 050
Université Clermont Auvergne (2)	29 917	30 938	-2,5	6 241	Reims (y c. Inspé)	23 628	24 480	-4,6	5 050
Clermont-Ferrand (y c. Inspé)	29 917	30 938	-5,1	6 241	Brest	23 415	23 907	7,6	4 778
Corse	4 130	4 197	0,1	942	Bretagne Sud	9 549	9 825	-3,8	2 141
Corse (y c. Inspé)	4 130	4 197	-7,7	942	Université Rennes (2)	26 910	28 194	0,1	5 187
Université Gustave Eiffel (2)	11 666	11 975	-5,8	2 301	Rennes II	20 936	21 254	-9,2	5 148
Paris VIII	21 872	21 957	-2,1	3 952	Institut d'études politiques Rennes	1 317	1 317	0,6	157
Paris XII	36 957	37 313	13,9	7 629	Rennes (y c. Inspé)	82 127	84 497	-3,7	17 411
Paris XIII	21 942	22 100	-2,6	4 962	Mouhousse	9 745	9 921	-2,8	2 277
Université Paris-Est	192	192	-13,9		Strasbourg	50 832	52 421	1,3	8 371
Créteil (y c. Inspé)	92 629	93 537	-2,0	18 844	Strasbourg (y c. Inspé)	60 577	62 342	-2,1	10 648
Dijon	28 183	29 508	1,4	5 890	Institut national universitaire d'Albi	3 667	3 912	-2,0	1 078
Dijon (y c. Inspé)	28 183	29 508	-3,2	5 890	Toulouse Capitole (2)	16 877	17 146	-2,5	2 986
Chambéry	13 505	14 187	-3,8	3 232	Toulouse II	29 672	30 173	5,5	5 557
Université Grenoble Alpes (2)	43 791	45 371	-1,0	9 107	Toulouse III	28 407	29 680	-1,2	5 801
Grenoble (y c. Inspé)	57 296	59 558	-5,0	12 339	Toulouse (y c. Inspé)	78 623	80 911	-2,8	15 422
Artois	11 888	12 051	-6,5	2 942	CY Cergy Paris Université (2)	21 708	22 099	20,4	4 133
Université Lille (2)	71 084	73 227	3,7	12 954	Évry-Val-d'Essonne	6 328	6 458	-9,1	1 897
Littoral	9 413	9 511	-8,1	2 259	Paris X	30 613	31 975	-4,6	5 688
Université Polytechnique des Hauts-de-France (2)	9 710	9 971	-9,0	2 560	Université Paris-Saclay (2)	35 912	37 836	-1,2	4 797
Institut d'études politiques Lille	1 651	1 651	-1,6	195	Versailles-Saint-Quentin	13 269	13 186	3,6	2 954
Lille (y c. Inspé)	103 746	106 411	-4,9	20 910	Versailles (y c. Inspé)	107 830	112 184	-3,0	19 449
Limoges	16 096	16 594	-6,5	3 344	Total France métropolitaine (y c. Inspé) - périmètre strict	1 564 720	1 620 406	-3,4	302 602
Limoges (y c. Inspé)	16 096	16 594	-9,1	3 344	Antilles	11 281	11 593	0,1	2 501
Lyon I	39 542	41 323	9,2	5 997	Guyane	3 399	3 433	-0,6	981
Lyon II	25 268	25 906	-6,1	5 033	Mayotte	1 359	1 359	1,8	488
Lyon III	25 035	26 345	-2,1	5 252	La Réunion	16 932	17 404	8,6	4 477
Saint-Étienne	16 742	17 195	-2,0	3 932	Total DROM (y c. Inspé)	32 971	33 789	-4,2	8 447
Institut d'études politiques Lyon	1 726	1 726	-3,0	197	Total France métr. + DROM (y c. Inspé) - périmètre strict	1 597 691	1 654 195	-3,4	311 049
Lyon (y c. Inspé)	108 313	112 495	-3,2	20 411	Total France métr. + DROM (y c. Inspé) - périmètre EPE	1 659 781	1 717 123		315 876
Université Montpellier (2)	44 798	45 862	4,2	6 751	dont regroupements d'établissements				
Montpellier III	20 916	21 263	-3,4	4 634	CY Cergy Paris Université	23 569	23 960		4 674
Nîmes	5 393	5 687	-1,2	1 605	Nantes Université	41 188	42 812		7 431
Perpignan	8 038	8 238	-6,2	1 738	Université Clermont Auvergne	32 741	33 762		6 450
Montpellier (y c. Inspé)	79 145	81 050	-2,6	14 728	Université Côte d'Azur	29 817	31 207		5 712
Lorraine	57 871	59 418	-1,8	10 524	Université de Lille	74 634	76 777		13 427
Nancy-Metz (y c. Inspé)	57 871	59 418	-5,3	10 524	Université de Montpellier	45 225	46 289		6 751
Angers	24 408	24 911	-3,2	5 440	Université Grenoble Alpes	52 369	53 949		9 554
Le Mans	9 823	10 423	-4,3	2 424	Université Gustave Eiffel	15 057	15 366		2 695
Nantes Université (2)	37 270	38 894	4,7	7 257	Université Paris Cité	58 242	59 257		8 537
Nantes (y c. Inspé)	71 501	74 228	-4,1	15 121	Université Paris Panthéon-Assas	21 832	22 000		3 311
Université Côte d'Azur (2)	29 572	30 962	1,1	2 296	Université Paris-Saclay	45 961	47 885		4 797
Toulon	10 010	10 360	-6,0	5 707	Université Paris Sciences et Lettres (3)	17 931	18 350		1 204
Nice (y c. Inspé)	39 582	41 322	-4,0	8 003	Université Polytechnique des Hauts-de-France	12 026	12 287		2 786
Caen	29 469	30 124	2,5	6 138	Université Rennes	31 754	33 038		5 719
Le Havre	6 713	6 944	-8,7	1 658	Université Toulouse Capitole	18 964	19 652		3 624
Rouen	31 754	32 568	3,8	6 419					
Normandie (y c. Inspé)	67 936	69 636	-2,3	14 215					
Orléans	17 911	18 713	3,9	4 003					
Tours	24 394	25 280	-7,6	5 300					
Orléans-Tours (y c. Inspé)	42 305	43 993	-7,6	9 303					

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les inscriptions dans les Inspé ne sont diffusées qu'au niveau académique.

2. Voir « Précisions ».

3. L'université Paris Sciences Lettres n'est plus un établissement public expérimental, mais un grand établissement dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale.

Lecture : l'évolution des effectifs hors inscriptions simultanées CPGE-Université, en France métropolitaine et DROM, entre 2021-2022 et 2022-2023 est de -3,4%.

Note : avec la création des EPE, certaines écoles anciennement internes aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (écoles d'ingénieurs et établissements assimilés); elles sont prises en compte dans le périmètre EPE, ainsi que les établissements membres et composantes non universitaires. Deux EPE se sont créés cette année : Université Toulouse Capitole et Université Rennes.

En 2022-2023, près de 107 300 étudiants préparent, en métropole et dans les DROM, un bachelier universitaire de technologie (BUT), diplôme en trois ans nouvellement créé à la rentrée 2021. Il remplace progressivement le diplôme universitaire de technologie (DUT) qui devient un diplôme intermédiaire à la fin de la deuxième année (1) (3). Le nombre d'inscriptions continue de diminuer : -6,8% après -4,9% en 2022 et des inscriptions stables en 2021. Les nouveaux entrants en première année de préparation de BUT sont moins nombreux, mais la baisse est moins marquée qu'en 2022, année de création du BUT : -2,4% après -5,9% (2).

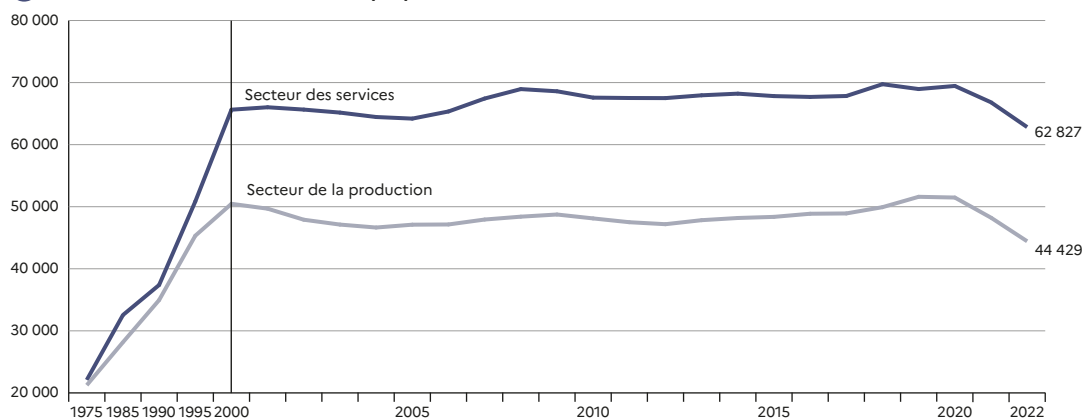
Les bacheliers technologiques, dont l'orientation a été privilégiée dans ces filières, représentent 41,7% des nouveaux entrants (+1,5 point en un an), bien que le

nombre de lauréats du baccalauréat technologique ait diminué à la dernière session (-3,2%). La part des bacheliers généraux diminue d'autant (54,6%). Les bacheliers professionnels sont peu inscrits en IUT (moins de 1 000 nouveaux étudiants).

Près de six étudiants sur dix préparent un BUT dans le domaine des services (58,6%, +0,5 point) et 41,4% sont dans le domaine de la production. Dans celui des services, près de 60% des effectifs se concentrent en « Techniques de commercialisation » et en « Gestion des entreprises et des administrations ».

Les femmes restent toujours minoritaires en BUT : 39,6% des effectifs et leur part continue de diminuer, -0,5 point sur un an.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un BUT ou un DUT



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. Pour les années de 2010 à 2020 : les inscriptions sont comptabilisées hors inscriptions simultanées université-CPGE. À partir de 2019, le diplôme « Statistique et informatique décisionnelle » est comptabilisé dans le secteur de la production.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en IUT en préparation du BUT-DUT. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

DUT (et ses spécialités), IUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 23.08 ; 23.07 ; 23.06 ; 22.34.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants (1) en première année de BUT en 2022-2023, en %

	Domaines de spécialité		Total
	Production	Services	
Baccalauréats généraux	59,5	51,2	54,6
Nouveau baccalauréat général	58,5	50,5	53,7
S	0,8	0,3	0,5
ES	0,1	0,2	0,2
L	0,1	0,2	0,2
Baccalauréats technologiques	35,3	46,0	41,7
STI2D (2)	26,2	7,9	15,3
STMG/STG (3)	1,0	35,9	21,8
Autres	8,1	2,2	4,6
Baccalauréats professionnels	1,4	1,5	1,4
Autres origines (4)	3,8	1,3	2,3
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2022-2023	20 368	30 058	50 426
Progression annuelle des entrants (%)	-5,2	-0,3	-2,4

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Nouveaux entrants à l'université : voir « Population concernée » de la fiche 6.06.
2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.
3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; STG : sciences et techniques de gestion.
4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT ou un BUT en 2022-2023

Spécialités	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs 2021
Chimie	1 742	1 202	2 944	59,2	3 211
Génie biologique	3 868	2 198	6 066	63,8	6 567
Génie chimique - Génie des procédés	431	569	1 000	43,1	1 146
Génie civil - Construction durable (ex-génie civil)	972	4 056	5 028	19,3	5 192
Génie électrique et informatique industrielle	521	6 089	6 610	7,9	7 462
Génie industriel et maintenance	149	1 682	1 831	8,1	1 983
Génie mécanique et productique	480	6 380	6 860	7,0	7 103
Hygiène, sécurité et environnement	447	1 170	1 617	27,6	1 737
Mesures physiques	730	2 964	3 694	19,8	4 171
Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques (ex-génie thermique et énergie)	134	1 456	1 590	8,4	1 957
Packaging, emballage et conditionnement (ex-génie du conditionnement et de l'emballage)	165	129	294	56,1	330
Qualité, logistique industrielle et organisation	414	1 208	1 622	25,5	1 936
Réseaux et télécommunications	219	2 705	2 924	7,5	3 027
Science et génie des matériaux	171	826	997	17,2	1 041
Statistiques et informatique décisionnelle	315	1 037	1 352	23,3	1 370
Total du secteur de la Production	10 758	33 671	44 429	24,2	48 233
Carrières juridiques	2 184	570	2 754	79,3	2 641
Carrières sociales	2 378	622	3 000	79,3	3 338
Gestion des entreprises et des administrations	9 669	8 690	18 359	52,7	19 475
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-gestion administrative et commerciale)	1 434	776	2 210	64,9	2 273
Information - Communication	2 600	689	3 289	79,1	3 600
Informatique	714	7 358	8 072	8,8	8 517
Management de la logistique et des transports (ex-gestion, logistique et transport)	618	1 650	2 268	27,2	2 585
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-services et réseaux de communications)	1 303	2 722	4 025	32,4	4 227
Techniques de commercialisation	10 798	8 052	18 850	57,3	20 167
Total du secteur des Services	31 698	31 129	62 827	50,5	66 823
Ensemble	42 456	64 800	107 256	39,6	115 056

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

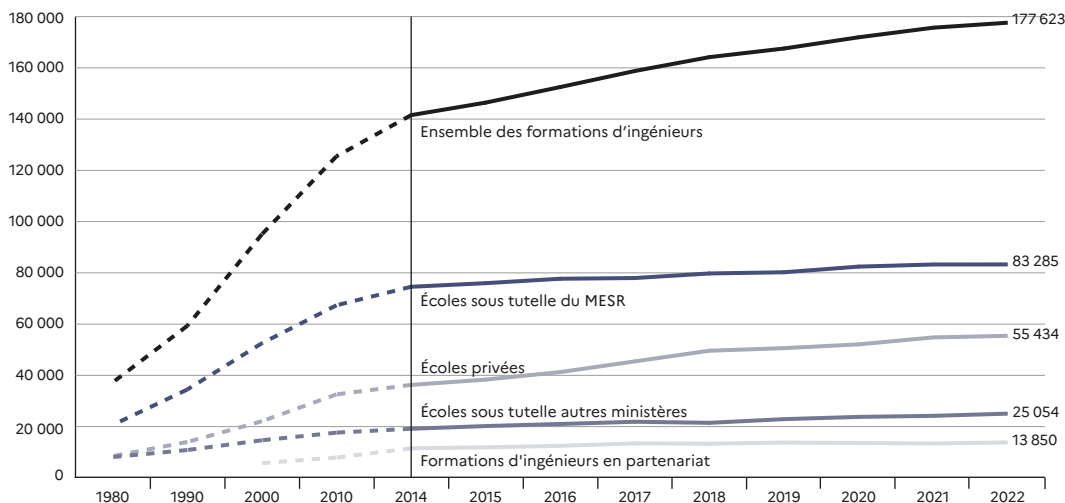
Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

En 2022-2023, plus de 177 600 étudiants suivent une formation d'ingénieur, soit 1,1% de plus qu'en 2021-2022 (1). Les effectifs des établissements sous tutelle du MESR sont stables, tandis que ceux des autres ministères augmentent (+3,5%) comme ceux des écoles privées (+1,2%). Les inscriptions dans les **formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)** sont également plus nombreuses : +3,4% (2).

Les établissements sous tutelle du MESR regroupent près de la moitié des étudiants ingénieurs : 17,4% dans une école interne ou rattachée à une université et 29,5% dans une autre école du MESR (3). Les évolutions annuelles selon le type d'école s'expliquent en grande partie par la mise en place des établissements expérimentaux en 2020 et l'évolution de leurs contours.

En 2022-2023, dans les **écoles d'ingénieurs**, le nombre d'étudiantes augmente (+2,4%) : davantage dans les écoles privées et dans celles sous tutelles des autres ministères (+2,3%) que dans les établissements du MESR (+1,7%). À la rentrée 2022, le nombre de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieur atteint 47 700 inscrits, soit 1,0% de moins qu'à la rentrée 2021 (4). Les principales voies d'intégration des entrants en écoles d'ingénieurs sont les classes préparatoires aux grandes écoles (36,3%) et les cycles préparatoires intégrés (29,0%). La part d'admis diplômés de **DUT** ou **BTS** est de 17,6%.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 6.04.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 21.12 ; 16.04.
- Note Flash du SIES : 22.15.

2 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980	1990	2000	2010	2017	2019	2020 (2)	2021 (r)	2022 (7)	Évolution 2021/2022 (%)
Écoles sous tutelle du MESR	20 650	34 475	52 537	67 353	77 977	80 230	82 435	83 263	83 285	0,0
Écoles internes ou rattachées aux universités (3)	n.d.	12 234	19 887	24 657	29 063	30 724	30 534	30 904	30 825	-0,3
Autres écoles du MESR	n.d.	22 241	32 650	42 696	48 914	49 506	51 901	52 359	52 460	0,2
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	21 894	22 913	23 791	24 202	25 054	3,5
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 918	5 275	5 410	5 400	5 833	8,0
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 815	4 656	4 908	4 838	4 899	1,3
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	997	1 026	1 300	1 063	1 104	3,9
Mer					557	591	650	703	728	3,6
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	28	27	43	44	75	70,5
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	2 250	2 459	2 382	2 432	2 459	1,1
Santé	25	18	8	23	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)
Économie et Finances (5)			211	7 572	8 169	8 350	9 059	9 324	9 324	2,9
Ville de Paris	254	320	379	539	757	710	748	663	632	-4,7
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	45 451	50 615	52 091	54 800	55 434	1,2
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	13 452	13 789	13 608	13 399	13 850	3,4
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	158 774	167 547	171 925	175 664	177 623	1,1

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM (6).**

(r) les données 2021 d'une école ont été révisées par rapport à l'édition précédente.

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs (21 031).

2. Les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.

3. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

4. Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).

5. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère chargé de l'économie.

6. Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

7. En 2022-2023, 160 766 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur (bac + 3 à bac + 5). Les étudiants peuvent aussi être inscrits, en bac + 1 et bac + 2, dans les deux premières années des formations en cinq ans (16 411) et en spécialité (bac + 6) (446).

3 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2022-2023 (1)

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2022	Répartition en 2022 (%)	Évolution des effectifs 2021/2022 (6)	dont étudiants	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2021/2022
Écoles sous tutelle du MESR	142	83 285	46,9	0,0	25 640	30,8	1,7
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	80	30 825	17,4	-0,3	10 218	33,1	1,7
Autres écoles du MESR	62	52 460	29,5	0,2	15 422	29,4	1,6
Universités de technologie	5	6 069	3,4	-3,4	1 779	29,3	-1,0
INSA (3)	8	14 039	7,9	0,0	5 302	37,8	2,0
Ensam	8	4 203	2,4	-1,1	712	16,9	0,3
Écoles centrales	7	7 839	4,4	-1,1	1 793	22,9	-2,1
Autres écoles (4)	34	20 310	11,4	2,3	5 836	28,7	3,4
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	45	25 054	14,1	3,5	8 529	34,0	2,3
Agriculture, pêche	12	5 833	3,3	8,0	3 849	66,0	5,7
Défense	7	4 899	2,8	1,3	923	18,8	-0,5
Industrie	4	1 104	0,6	3,9	260	23,6	-0,8
Mer	3	728	0,4	3,6	110	15,1	-2,7
Télécommunications	1	75	0,0	70,5	21	28,0	31,3
Équipement, transport, logement	5	2 459	1,4	1,1	810	32,9	0,2
Économie et finances (5)	11	9 324	5,2	2,9	2 277	24,4	-1,2
Ville de Paris	2	632	0,4	-4,7	279	44,1	6,9
Écoles privées	102	55 434	31,2	1,2	15 927	28,7	2,3
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	86	13 850	7,8	3,4	2 462	17,8	11,6
Ensemble des formations d'ingénieurs	375	177 623	100,0	1,1	52 558	29,6	2,4
dont étudiants en cycle ingénieur	291	160 766	90,5	1,8	47 426	29,5	3,1

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Après sa création en 2014, l'INSA Centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage.

4. Y compris l'INP de Toulouse et l'Institut polytechnique de Grenoble.

5. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère chargé de l'économie.

6. Les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.

4 Provenance des nouveaux inscrits en 1^{re} année du cycle d'ingénieurs en 2022-2023, en %

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT-BTS	Autres (3)	Total	Effectifs 2022
Écoles sous tutelle du MESR	23,8	36,3	10,4	20,2	9,3	53,9	25 276
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	6,9	67,8	6,0	12,9	6,5	13,7	6 681
Écoles privées	46,6	23,0	3,6	15,3	11,5	32,5	15 788
Ensemble	29,0	36,3	7,5	17,6	9,7	100,0	47 745
Rappel 2021	28,6	35,2	7,8	18,5	9,9	100,0	48 223

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Cycle préparatoire intégré.

2. Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.

3. Tous les autres diplômés, essentiellement des diplômés étrangers.

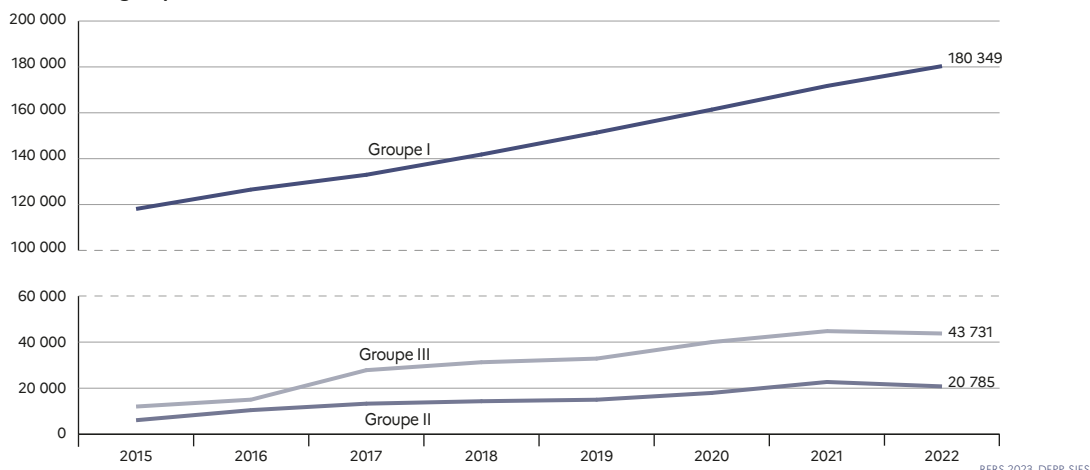
À la rentrée 2022, près de 244 900 étudiants sont formés aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente dans 374 écoles (1)(2). Les effectifs de ces établissements ont augmenté de 2,4% en un an (3). La progression concerne le groupe I avec +5,0%, tandis que les effectifs diminuent dans le groupe II (-8,4%) et le groupe III (-2,3%). Par ailleurs, environ 2,3% des étudiants de ces écoles sont inscrits dans les antennes étrangères des établissements.

Avec 180 300 étudiants (73,7%), les 123 établissements du groupe I regroupent le plus d'inscrits (4). Au sein de ces écoles, 148 960 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Parmi eux, plus de sept sur dix suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac +5 conférant le grade

de master et 28% sont inscrits dans un diplôme visé de niveau bac +3 ou +4 (+2 points par rapport à 2021). Les 59 écoles du groupe II comptent 20 790 étudiants (8,5% des inscrits) en 2022. Le groupe III, avec 192 écoles, forme près de 43 700 étudiants (17,9%).

Près de 34 600 étudiants intègrent en 2022 un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master (5). Cette inscription se fait le plus souvent à un niveau bac +3 (37,8%) et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (19,7%). En 2022-2023, la part de femmes est stable dans ces écoles (51,8%). C'est dans le groupe III qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (59,3%). La part d'étudiants étrangers reste également stable, avec 22,9%.

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente, en fonction de leur groupe (hors BTS, DCG, DSCG)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : Depuis la collecte 2015-2016, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre qui influent sur les évolutions observées.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en écoles de commerce en métropole et dans les DROM, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG, DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG.

Pour 78 établissements des groupes II et III, représentant 3,1% du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

Population étudiante, visa du ministère chargé de l'enseignement supérieur, DCG, DSCG, BTS, CEFDG, STS, IUT – Voir « Glossaire ».

Groupe I, Groupe II, Groupe III – Voir « Glossaire » à **Écoles de commerce, gestion et vente**.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 10.10 ; 08.30.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG, DSCG)

	2016 (1)	2017 (1)	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs	152 080	174 092	187 428	199 225	219 337	239 146	244 865
dont formation initiale sous statut scolaire	129 986	144 758	154 237	158 575	167 076	176 467	165 635
Évolution annuelle en %	11,6	14,5	7,7	6,3	10,1	9,0	2,4
Nombre d'écoles	236	308	333	334	352	369	374

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine (2) + DROM.

1. L'augmentation des étudiants résulte pour partie de l'amélioration de la couverture de la collecte.
2. Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France métropolitaine. En 2022-2023, ce sont ainsi plus de 5 500 étudiants, soit 2,3% de l'ensemble qui y sont inscrits.

3 Évolution des effectifs et du nombre d'écoles selon le type d'école (1)

Type d'école	2020			2021			2022		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles (1)	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles
Groupe I	161 383	6,6	113	171 692	6,4	119	180 349	5,0	123
Groupe II	17 945	19,6	44	22 697	26,5	55	20 785	-8,4	59
Groupe III	40 009	21,8	195	44 757	11,9	195	43 731	-2,3	192
Total	219 337	10,1	352	239 146	9,0	369	244 865	2,4	374

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. L'augmentation du nombre d'écoles dans le groupe III résulte de l'amélioration de la couverture de la collecte.

Lecture : 244 865 étudiants sont inscrits dans une des 374 écoles de commerce recensées en France métropolitaine et domienne en 2022, soit 2,4% de plus qu'en 2021.

4 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2022-2023

Type d'école/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Part des étrangers hors antennes à l'étranger (%) (1)	Total 2021 (2)	Évolution 2021/2022 (%)
Groupe I	123	89 020	91 329	180 349	49,4	24,6	23,8	171 692	5,0
dont diplômes visés :		72 092	76 866	148 958	48,4	22,3	21,5	144 934	2,8
de niveau bac +3		11 695	12 616	24 311	48,1	25,4	23,9	21 746	11,8
de niveau bac +4		8 807	8 222	17 029	51,7	25,6	21,7	16 257	4,7
de niveau bac +5		876	1 312	2 188	40,0	28,8	28,7	3 205	-31,7
de niveau bac +5 grade master		50 714	54 716	105 430	48,1	20,9	20,8	103 726	1,6
Groupe II	59	11 886	8 899	20 785	57,2	23,9	17,2	22 697	-8,4
Groupe III	192	25 926	17 805	43 731	59,3	15,8	15,8	44 757	-2,3
Total	374	126 832	118 033	244 865	51,8	22,9	21,8	239 146	2,4

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La part des étrangers peut varier fortement selon l'existence d'antennes à l'étranger d'établissements français et le volume d'étudiants concernés ; c'est en particulier le cas pour les écoles du groupe II.
2. Les données 2021-2022 ont été révisées par rapport à l'édition 2022 de RERS afin de prendre en compte l'obtention d'un grade pour certaines formations.

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master en 2022-2023, en % selon le niveau d'inscription dans le diplôme

Niveau d'inscription en 2022	Origine scolaire								Ensemble nouveaux inscrits dans diplôme visé bac +5 grade master en 2022	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac +1	66,6	0,3	6,9	0,4	1,2	23,9	0,6	100,0	7 091	20,5
Bac +2	0,0	0,1	16,5	9,2	30,2	43,8	0,2	100,0	884	2,6
Bac +3	0,0	51,1	6,8	8,8	5,1	24,7	3,4	100,0	13 063	37,8
Bac +4	0,0	0,9	20,1	6,1	28,8	40,0	4,2	100,0	10 818	31,3
Bac +5	0,0	0,1	4,0	0,1	9,2	67,1	19,6	100,0	2 733	7,9
Ensemble	13,7	19,7	11,0	5,6	12,7	33,2	4,3	100,0	34 589	100,0
Rappel 2020-2021	14,1	21,7	12,1	6,4	13,0	30,2	2,5	100,0	31 278	100,0

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Licence LMD et master LMD.

2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2022, 10,6% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 15,2% arrivent d'un établissement étranger et 4,7% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2022, 34 589 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 19,7% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 51,1% parmi les nouveaux entrants au niveau bac +3.

Entre 2007 et 2021, la répartition des étudiants inscrits en **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent est similaire (1). Néanmoins, après une baisse de 1,3 point entre 2007 et 2019, la part des étudiants dont le parent référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure augmente depuis 2019 (+1 point). En quatorze ans, la part d'enfants de professions intermédiaires a diminué de 1,7 point, alors que la part a augmenté pour les enfants d'employés (+0,9 point) et d'ouvriers (+1,5 point).

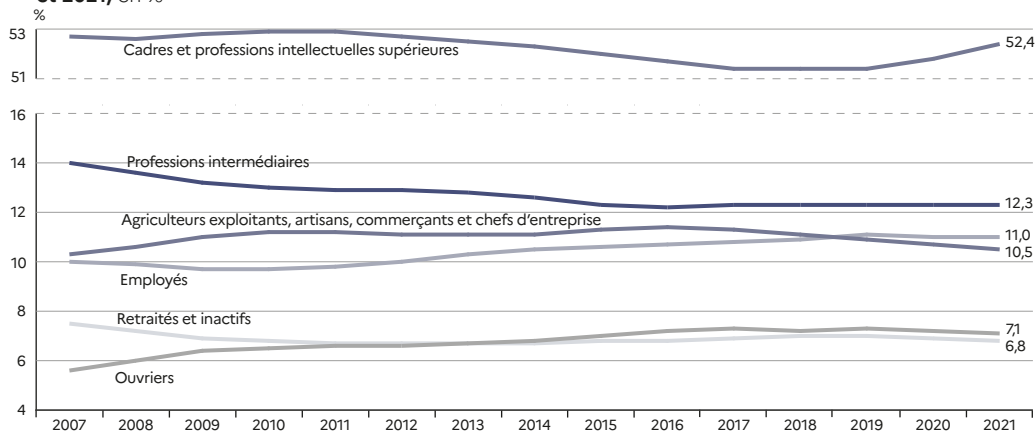
À la rentrée 2022, plus de 81 200 étudiants sont inscrits en CPGE avec une baisse des effectifs de 2,6% par rapport à ceux de la rentrée 2021 (2). Cette baisse est plus prononcée en deuxième année (-3,8%) qu'en première année (-1,5%). La filière littéraire est la seule qui n'enregistre pas de baisse du nombre d'étudiants (+0,2%). La filière économique connaît une diminution

des effectifs (-2,9%) due à la forte baisse du nombre de femmes inscrites (-5,5%) quand le nombre d'hommes inscrits reste quasiment stable. Les effectifs de la filière scientifique diminuent quant à eux de 3,2% indépendamment du genre (-3,2% d'hommes contre -3,4% de femmes).

Les femmes représentent 40,9% des inscrits en CPGE à la rentrée 2022 (33 200 étudiantes) (3). Si les femmes représentent la moitié des étudiants en filière économique et commerciale (49,2%), elles sont beaucoup moins représentées dans les filières scientifiques (30,9%) et sont surreprésentées dans la filière littéraire (70,4%).

Les bacheliers généraux représentent 91,1% des nouveaux entrants en CPGE. Les bacheliers technologiques sont un peu plus présents dans les filières économiques et commerciales (12,2%) que littéraires (0,1%) (4).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, entre 2007 et 2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$. Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 12,3% des étudiants en 2021 ont leur parent référent titulaire d'une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2020, 2021 et 2022 est de 12,3%.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note Flash du SIES : 23.01.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESR.
DGER-MASA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture, traitement SIES-MESR.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE, selon la filière

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Filière scientifique	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	53 482	53 406	52 603	50 897
Évolution annuelle en %	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3	-0,5	-0,2	-0,1	-1,5	-3,2
Filière économique et commerciale	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056	18 971	19 279	19 265	18 392	17 861
Évolution annuelle en %	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6	-5,4	1,6	-0,1	-4,5	-2,9
Filière littéraire	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574	12 581	12 309	12 232	12 376	12 406
Évolution annuelle en %	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4	0,1	-2,2	-0,6	1,2	0,2
Total	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478	85 121	85 070	84 903	83 371	81 164
Évolution annuelle en %	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0	-1,6	-0,1	-0,2	-1,8	-2,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2023, DEPP, SIES

3 Effectifs d'étudiants en CPGE par année de formation et par sexe en 2022-2023

	Public			Privé			Public + Privé			dont femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale	27 789	38 878	66 667	4 705	7 912	12 617	32 494	46 790	79 284	47,0
Filière scientifique	13 270	29 299	42 569	1 836	5 062	6 898	15 106	34 361	49 467	30,5
Première année	6 725	14 056	20 781	879	2 464	3 343	7 604	16 520	24 124	31,5
Deuxième année	6 545	15 243	21 788	957	2 598	3 555	7 502	17 841	25 343	29,6
Filière économique et commerciale	6 691	6 499	13 190	2 053	2 379	4 432	8 744	8 878	17 622	49,6
Première année	3 403	3 306	6 709	1 062	1 182	2 244	4 465	4 488	8 953	49,9
Deuxième année	3 288	3 193	6 481	991	1 197	2 188	4 279	4 390	8 669	49,4
Filière littéraire	7 828	3 080	10 908	816	471	1 287	8 644	3 551	12 195	70,9
Première année	4 251	1 619	5 870	488	259	747	4 739	1 878	6 617	71,6
Deuxième année	3 577	1 461	5 038	328	212	540	3 905	1 673	5 578	70,0
Autres ministères	741	1 139	1 880				741	1 139	1 880	39,4
Filière scientifique	609	821	1 430				609	821	1 430	42,6
Première année	198	399	597				198	399	597	33,2
Deuxième année	411	422	833				411	422	833	49,3
Filière économique et commerciale	46	193	239				46	193	239	19,2
Première année	25	95	120				25	95	120	20,8
Deuxième année	21	98	119				21	98	119	17,6
Filière littéraire	86	125	211				86	125	211	40,8
Première année	43	70	113				43	70	113	38,1
Deuxième année	43	55	98				43	55	98	43,9
Total	28 530	40 017	68 547	4 705	7 912	12 617	33 235	47 929	81 164	40,9
Filière scientifique	13 879	30 120	43 999	1 836	5 062	6 898	15 715	35 182	50 897	30,9
Première année	6 923	14 455	21 378	879	2 464	3 343	7 802	16 919	24 721	31,6
Deuxième année	6 956	15 665	22 621	957	2 598	3 555	7 913	18 263	26 176	30,2
Filière économique et commerciale	6 737	6 692	13 429	2 053	2 379	4 432	8 790	9 071	17 861	49,2
Première année	3 428	3 401	6 829	1 062	1 182	2 244	4 490	4 583	9 073	49,5
Deuxième année	3 309	3 291	6 600	991	1 197	2 188	4 300	4 488	8 788	48,9
Filière littéraire	7 914	3 205	11 119	816	471	1 287	8 730	3 676	12 406	70,4
Première année	4 294	1 689	5 983	488	259	747	4 782	1 948	6 730	71,1
Deuxième année	3 620	1 516	5 136	328	212	540	3 948	1 728	5 676	69,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2023, DEPP, SIES

Note : les formations en CPGE sont proposées dans des établissements qui peuvent être sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale (qui regroupe ici aussi ceux sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur) ou d'autres ministères tels que celui chargé de l'agriculture ou encore celui des armées.

4 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en CPGE en 2022-2023, en %

	Bac général	Bac techno	Bac pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2022-2023	Progression annuelle d'entrants (%)
Filière scientifique	91,9	5,3	0,2	2,6	100,0	24 193	-3,5
Filière économique et commerciale	84,2	12,2	0,6	3,0	100,0	8 857	1,5
Filière littéraire	97,3	0,1	0,0	2,6	100,0	6 624	2,8
Total	91,1	6,0	0,3	2,7	100,0	39 674	-1,4

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

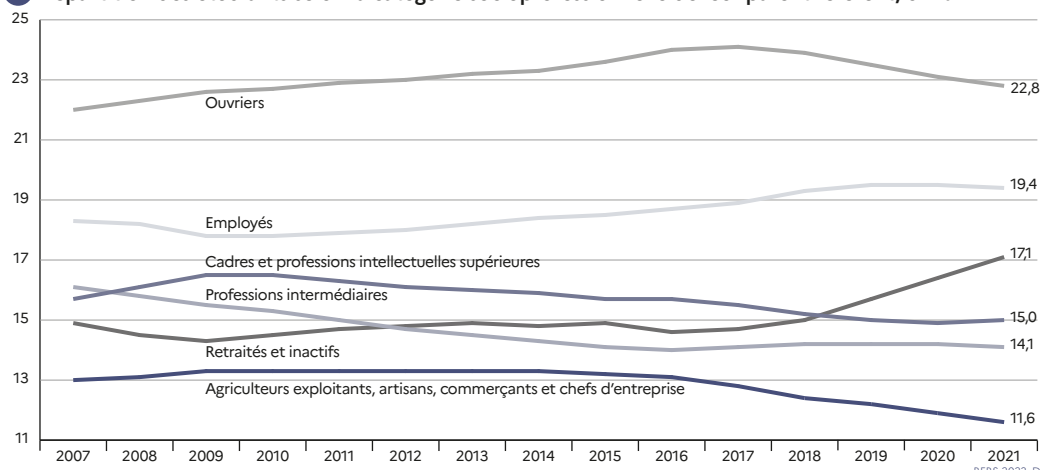
Les enfants d'ouvriers représentent en moyenne 22,8% des inscrits en **section de technicien supérieur (STS)** en 2021 (1). Cette part diminue depuis 2018 après une hausse constante entre 2007 et 2018. La part des étudiants dont le parent référent est employé a augmenté de 1,2 point entre 2007 et 2019 et est stable depuis. La proportion d'enfants de personne occupant une profession intermédiaire est stable depuis sept ans et celle d'enfants de cadre depuis trois ans.

Près de 227 800 étudiants sont inscrits en STS sous statut scolaire à la rentrée 2022 (2), soit une baisse de 9,6% par rapport à 2021 après une diminution de 5,7% en 2021. La baisse est plus prononcée en deuxième année

(-11,1%), notamment pour les femmes (-13,5%). Au total, 116 200 étudiants sont entrés pour la première fois en formation de STS contre 126 800 à la rentrée 2021 (4). Le domaine de la production est davantage affecté par cette évolution (-9,8%) que celui des services (-8,1%).

Près de 30% des étudiants inscrits en STS suivent leur formation dans un établissement privé, part qui diminue lentement depuis 2012 (33,5%) (3). Les étudiantes composent près de la moitié des effectifs 2022 en STS (47,5%). Elles sont néanmoins proportionnellement plus présentes dans les établissements privés (50,7% des effectifs du privé) que dans les établissements publics (46,3%).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle, DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 23.02.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Public	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902	179 400	184 596	176 953	163 180
Évolution annuelle en % (2)	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5	0,3	2,0	-4,1	-7,8
% par rapport à l'effectif total	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1	68,3	69,0	70,2	71,6
Privé	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724	83 098	82 754	75 088	64 589
Évolution annuelle en % (2)	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3	-0,7	-0,9	-9,3	-14,0
% par rapport à l'effectif total	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9	31,7	31,0	29,8	28,4
Public + Privé	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626	262 498	267 350	252 041	227 769
Évolution annuelle en % (1) (2)	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6	0,0	1,1	-5,7	-9,6

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.**

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. Les évolutions annuelles entre 2018 et 2020 sont calculées à champ constant, hors DN MADE, diplôme de niveau bac +3 créé en 2018 et en fin de montée en charge en 2020.

Lecture : à la rentrée 2022, 163 180 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en baisse de 7,8% par rapport à celui de 2021. Il représente 71,6% de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2022.

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2022-2023

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale et enseignement supérieur	71 004	81 574	152 578	30 129	28 283	58 412	101 133	109 857	210 990	47,9
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	70 271	80 965	151 236	29 935	28 092	58 027	100 206	109 057	209 263	47,9
Classes de mise à niveau (2)	499	370	869	155	151	306	654	521	1 175	55,7
Classes passerelles BTS (3)	234	239	473	39	40	79	273	279	552	49,5
Agriculture	4 514	5 821	10 335	2 327	3 394	5 721	6 841	9 215	16 056	42,6
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	4 514	5 821	10 335	2 327	3 394	5 721	6 841	9 215	16 056	42,6
Autres ministères	48	219	267	270	186	456	318	405	723	44,0
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	42	206	248	270	186	456	312	392	704	44,3
Classes de mise à niveau (2)	6	13	19	0	0	0	6	13	19	31,6
Total	75 566	87 614	163 180	32 726	31 863	64 589	108 292	119 477	227 769	47,5

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.**

1. Les DTS sont comptés avec les troisièmes années de STS. Comprend également les DMA et DN MADE.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés à partir de 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2022-2023, en % (1)

Domaines de spécialité	Bac général	Bac technologiques			Bac pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2022-2023	Progression annuelle des entrants (%)
		STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	40,1	32,3	0,9	1,4	8,5	16,7	100,0	4 113	-1,9
Production	11,3	17,8	0,7	9,6	40,3	20,3	100,0	31 744	-9,8
Services	18,2	1,9	23,6	5,2	30,3	20,6	100,0	80 323	-8,1
Total	17,1	7,4	16,5	6,3	32,3	20,4	100,0	116 180	-8,4

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.**

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2022, 30,3% des étudiants entrant en STS dans le domaine des services ont obtenu un baccalauréat professionnel. Entre les rentrées 2021 et 2022, l'effectif des entrants en STS du domaine des services a diminué de 8,1%.

À la rentrée 2022, près de 227 800 étudiants sous statut scolaire sont inscrits dans une section de technicien supérieur (STS) ou assimilé (1). Cet effectif est en baisse de 9,6% par rapport à la rentrée précédente (-24 300 inscrits) en lien avec la diminution du nombre de bacheliers aux sessions 2021 et 2022 et le développement de la formation en apprentissage (2).

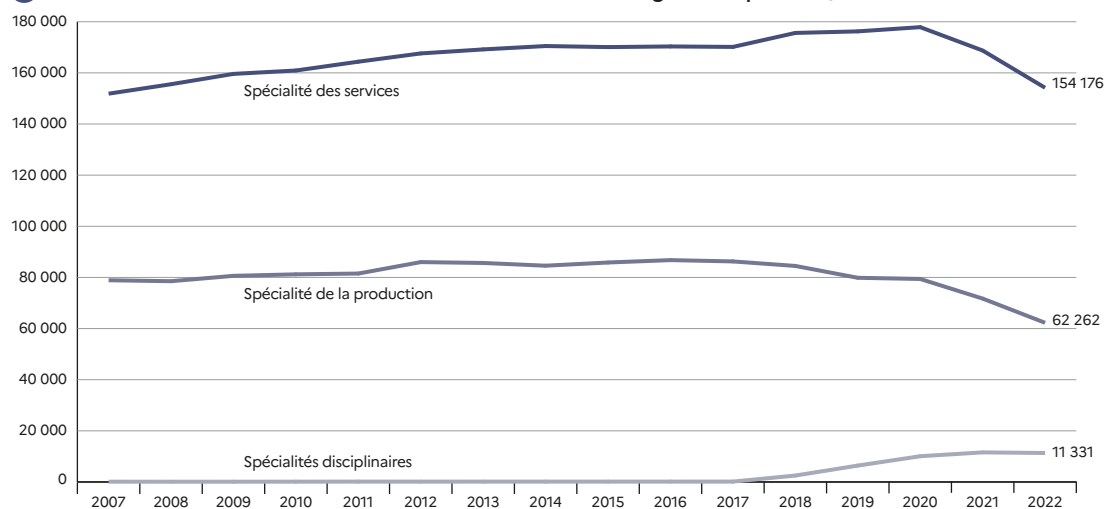
Les formations dans les spécialités de la production accueillent 62 300 étudiants, en baisse de 13,2% par rapport à la rentrée 2021. Toutes les spécialités de production enregistrent une diminution hormis celle du « Bâtiment : finitions ». Les spécialités de services enregistrent une baisse du nombre d'étudiants de 8,6%, notamment dans les spécialités plurivalentes des services (-33,6%) et celle de la « Coiffure et

esthétique » (-29,1%). Enfin, les spécialités disciplinaires (11 300 inscrits) enregistrent également une baisse du nombre d'inscrits (-2,1%).

Les formations dans les spécialités des services accueillent 67,7% des 227 800 inscrits à la rentrée 2022, contre 27,3% dans les domaines de la production. Les établissements privés scolarisent 28,4% des étudiants contre 29,8% à la rentrée 2021, la baisse du nombre d'inscrits y étant plus prononcée que dans les établissements publics.

Les femmes restent peu nombreuses dans les spécialités de la production : 21,6% des effectifs de ces formations. En revanche, elles représentent 56,0% des effectifs dans les services et 75,7% dans les spécialités disciplinaires.

1 Effectifs des étudiants inscrits en STS et assimilés selon la catégorie de spécialité, entre 2007 et 2022



► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

RERS 2023, DEPR SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 23.02.

2 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2022-2023

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2022-2023	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2021-2022	Évolution annuelle (%)
133 Musique, arts du spectacle						
134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	11 331	5,0	23,6	75,7	11 573	-2,1
Total des spécialités disciplinaires	11 331	5,0	23,6	75,7	11 573	-2,1
200 Technologies industrielles fondamentales	2 315	1,0	10,1	10,0	4 662	-50,3
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	9 835	4,3	17,4	5,8	10 671	-7,8
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 705	1,6	42,4	37,4	5 316	-30,3
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 785	0,8	27,7	34,3	1 999	-10,7
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 977	0,9	32,8	58,7	2 096	-5,7
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 338	1,5	40,6	34,3	3 425	-2,5
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 370	0,6	26,5	29,0	1 554	-11,8
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	205	0,1	0,0	30,2	379	-45,9
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 492	1,5	19,6	61,1	3 919	-10,9
222 Transformations chimiques et apparentées	3 350	1,5	28,7	61,6	3 606	-7,1
223 Métallurgie	1 826	0,8	2,4	7,3	2 279	-19,9
224 Matériaux de construction, verre, céramique	16	0,0	0,0	25,0	11	45,5
225 Plasturgie, matériaux composites	251	0,1	0,0	9,2	339	-26,0
226 Papier, carton						
227 Énergie, génie climatique	2 558	1,1	16,0	2,6	2 893	-11,6
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	3 301	1,4	12,1	17,7	3 505	-5,8
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 605	0,7	10,0	9,0	1 724	-6,9
232 Bâtiment : construction et couverture	359	0,2	3,3	13,9	371	-3,2
233 Bâtiment : finitions	999	0,4	18,3	56,7	931	7,3
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 068	0,5	12,9	9,6	1 171	-8,8
241 Textile	38	0,0	0,0	65,8	47	-19,1
242 Habillement	1 213	0,5	11,1	90,3	1 310	-7,4
243 Cuir et peaux	138	0,1	0,0	79,0	147	-6,1
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	5 095	2,2	13,5	5,3	5 638	-9,6
251 Mécanique générale et de précision, usinage						
252 Moteurs et mécanique auto	2 227	1,0	15,7	3,2	2 435	-8,5
253 Mécanique aéronautique et spatiale	432	0,2	13,4	13,7	442	-2,3
254 Structures métalliques	1 338	0,6	6,3	5,5	1 512	-11,5
255 Électricité, électronique	8 426	3,7	10,8	3,7	9 343	-9,8
Total des spécialités de la production	62 262	27,3	18,6	21,6	71 725	-13,2
300 Spécialités plurivalentes des services	1 180	0,5	33,2	62,2	1 776	-33,6
311 Transport, manutention, magasinage	2 188	1,0	18,4	20,9	2 301	-4,9
312 Commerce, vente	47 042	20,7	31,8	47,7	49 352	-4,7
313 Finances, banque, assurances	8 183	3,6	32,0	56,0	9 477	-13,7
314 Comptabilité, gestion	26 727	11,7	25,0	52,6	29 807	-10,3
320 Spécialités plurivalentes de la communication	6 240	2,7	62,5	73,6	6 473	-3,6
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	856	0,4	5,7	50,9	894	-4,3
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2 487	1,1	36,4	35,6	2 492	-0,2
324 Secrétariat, bureautique	10 494	4,6	18,7	73,4	11 788	-11,0
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 944	4,4	37,0	7,9	10 339	-3,8
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	5 018	2,2	30,9	90,7	5 750	-12,7
331 Santé	6 907	3,0	49,5	74,2	8 138	-15,1
332 Travail social	7 384	3,2	41,8	91,0	8 029	-8,0
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	12 867	5,6	29,8	65,0	14 382	-10,5
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	2 478	1,1	63,3	98,5	3 493	-29,1
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 228	0,5	16,1	27,1	1 579	-22,2
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	863	0,4	24,8	37,9	511	68,9
345 Application des droits et statuts des personnes	2 090	0,9	43,3	83,3	2 162	-3,3
Total des spécialités des services	154 176	67,7	32,6	56,0	168 743	-8,6
Ensemble des spécialités	227 769	100,0	28,4	47,5	252 041	-9,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

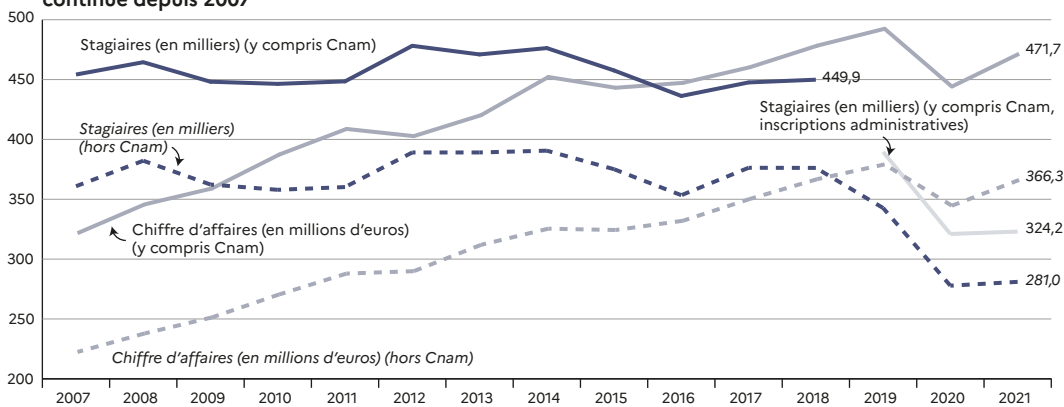
RERS 2023, DEPP, SIES

Lecture : 67,7% des étudiants en STS ou assimilés sont inscrits dans le secteur des spécialités des services. Les établissements privés scolarisent 32,6% d'entre eux. Les femmes représentent 56,0% des étudiants formés dans ce secteur.

En 2021, plus de 323 000 stagiaires suivent une formation continue en université et leurs composantes, en écoles d'ingénieurs et autres établissements ou au Cnam, contre 321 000 en 2020 (1)(2). Cet effectif est cependant en deçà de celui observé deux ans plus tôt (389 600, soit -17,0%) avant la crise sanitaire qui a réduit les activités de formation continue, en université notamment. Ces dernières forment 261 600 stagiaires qui représentent 81% de l'ensemble des stagiaires : 79% sont des salariés (103 200) ou des particuliers (104 200). Ces deux catégories sont également majoritaires dans les écoles d'ingénieurs (75% des 19 400 stagiaires). Elles le sont également au Cnam : 42 000 stagiaires dont un sur deux est salarié et quatre stagiaires sur dix sont des particuliers.

La durée moyenne totale de formation est en baisse dans les écoles d'ingénieurs : de 148 heures de formation suivie en 2020 à 193 heures en 2021. En université, les stagiaires suivent en moyenne 157 heures de formation (-5 heures par rapport à 2020). Le chiffre d'affaires de la formation continue réalisé dans l'ensemble des établissements atteint 471,7 millions d'euros en 2021, en hausse de 5,0% par rapport à 2020, mais inférieur au niveau de 2019 (-4,2%) (3). Les universités représentent 69% du chiffre d'affaires global, avec 327,7 millions d'euros (en baisse de 4,2%). Les écoles d'ingénieurs connaissent la plus forte hausse (+39,7%) et réalisent un chiffre d'affaires de 39,3 millions. Le Cnam représente 23% du total avec un chiffre d'affaires de 105,4 millions d'euros, stable en 2021 et en deçà du niveau de 2019 (113,3 millions).

1 Évolution du chiffre d'affaires, en millions d'euros, et du nombre de stagiaires, en milliers, de la formation continue depuis 2007



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2015), Public.

Note : rupture de série sur le nombre de stagiaires total à partir de 2019.

Depuis 2019, les données du Cnam concernent seulement les inscriptions administratives dans le centre du lieu de résidence ou principal.

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, classés en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les instituts nationaux polytechniques, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut d'études politiques de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam.

Les données du Cnam – Depuis 2019, elles font l'objet d'un traitement statistique pour corriger des données de centres régionaux manquants.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 22.35.

Source

SIES-MESR, enquête sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ».

2 Répartition des stagiaires, en milliers, et des heures-stagiaires, en millions, par types de dispositifs en 2021

	Universités, INP et UT (1)			Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	103,2	18,2	175,0	9,1	0,9	94,0
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	79,8	13,1	162,0	8,3	0,6	69,0
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	23,4	5,1	218,0	0,8	0,3	354,0
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés					0,0	
Personnes en recherche d'emploi aidées	20,5	6,4	313,0	0,4	0,1	363,0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	17,4	5,7	325,0	0,4	0,1	360,0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	3,1	0,7	243,0	0,0	0,0	405,0
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés					0,0	
Particuliers	104,2	12,1	116,0	5,5	1,4	261,0
dont interâges	16,4	0,4	26,0	0,2	0,0	18,0
Autres	33,7	4,4	131,0	4,4	0,4	101,0
Ensemble	261,6	41,1	157,0	19,4	2,9	148,0
Ensemble 2020	262,7	42,7	162,4	15,1	2,9	193,2

	Cnam			Total		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	21,1	4,3	203,2	133,4	23,3	174,6
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	7,7	1,8	218,0	95,9	15,5	161,3
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,2	0,1	238,4	24,4	5,4	222,9
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés	13,1	2,4	182,2	13,1	2,4	182,2
Personnes en recherche d'emploi aidées	5,4	1,0	148,3	26,3	7,5	286,8
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	0,1	0,0	213,1	17,9	5,8	326,4
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,1	0,0	127,0	3,2	0,8	242,9
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés	5,2	0,9	178,6	5,2	0,9	178,6
Particuliers	15,4	2,8	169,6	125,1	16,3	130,6
dont interâges	0,0	2,8	0,0	16,6	3,2	194,8
Autres	0,0	0,0	0,0	38,2	4,9	127,2
Ensemble	42,0	6,9	187,7	324,2	51,1	157,7
Ensemble 2020	43,2	6,8	157,7	321,0	52,4	163,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Stagiaires : un stagiaire peut être compté autant de fois que de participations à des actions de formation continue pendant l'année civile. Par ailleurs, depuis 2019, pour les données Cnam, le nombre de stagiaires porte sur les inscriptions administratives (dans un unique centre) et non plus pédagogiques, qui pouvaient concerner plusieurs centres pour un même stagiaire à travers le territoire.

3. Y compris les stages pratiques. Heures-stagiaires = (stagiaires) x (durée en heures des prestations).

RERS 2023, DEPP, SIES

3 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2021, en millions d'euros

	Universités, INP et UT (1)	Part (%)	Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)	Total	Cnam (p)	Total avec Cnam	Part (%)
Entreprises (pour la formation des salariés)	67,9	20,7	13,1	81,0	12,0	93,0	19,7
Organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation	67,7	20,7	6,9	74,5	11,1	85,6	18,1
Formation à titre individuel et à leurs frais	71,2	21,9	12,2	83,4	26,1	109,5	23,2
Partie restant au stagiaire en complément d'un autre financement	1,4	0,4	0,0	1,4	0,1	1,5	0,3
Total particuliers	72,6	22,3	12,2	84,8	26,1	111,0	23,5
Ensemble des fonds privés	208,2	63,7	32,1	240,3	49,2	289,5	61,4
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales							
pour la formation de leurs agents	26,3	8,0	0,9	27,1	0,3	27,4	5,8
pour la formation de publics spécifiques	28,9	8,8	1,4	30,3	39,1	69,4	14,7
- des instances européennes	0,5	0,1	0,0	0,5	1,2	1,7	0,4
- de l'État	4,0	1,2	0,6	4,6	19,6	24,2	5,1
- des régions	20,7	6,3	0,5	21,2	17,7	38,9	8,3
- Pôle emploi	3,8	1,2	0,3	4,1	0,5	4,6	1,0
Autres ressources publiques	3,0	0,9	2,0	5,0	3,5	8,5	1,8
Ensemble des fonds publics	58,1	17,8	4,3	62,4	42,8	105,2	22,3
Autres ressources	60,7	18,6	2,9	63,6	13,3	76,9	16,3
Total général	327,0	100,0	39,3	366,3	105,4	471,7	100,0
Total général 2020	316,5	100,0	28,1	344,7	104,6	449,2	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

RERS 2023, DEPP, SIES

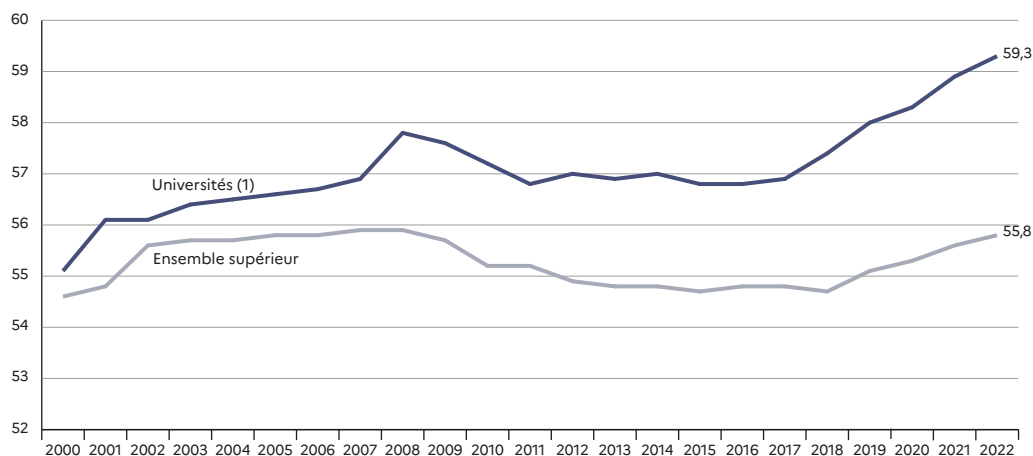
En 2022-2023, plus de la moitié des étudiants (56%) de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble, mais un peu plus fortement à l'université (respectivement +1,0 et +2,3 points depuis 2012).

La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (2). En 2021, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes, quel que soit l'âge. C'était déjà le cas en 2001, mais les écarts entre taux de scolarisation se sont creusés pour les 18-25 ans, et réduits pour les 26-29 ans.

La part de femmes varie considérablement selon le type d'études (3). Les femmes sont largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (84%). Dans les formations sélectives, elles sont majoritaires en PASS (69%), mais sont minoritaires en CPGE (41%), en préparation au DUT ou BUT (40%), et en sciences (30% des effectifs des formations d'ingénieurs).

Ces disparités se retrouvent à l'université, où les femmes représentent 59% de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues, en lettres et sciences humaines (71%). Si les femmes représentent 67% des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie, elles restent minoritaires dans les disciplines scientifiques (43%).

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Y compris les IUT.

Note : depuis 2010, les inscriptions en STS en apprentissage sont prises en compte dans les calculs.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

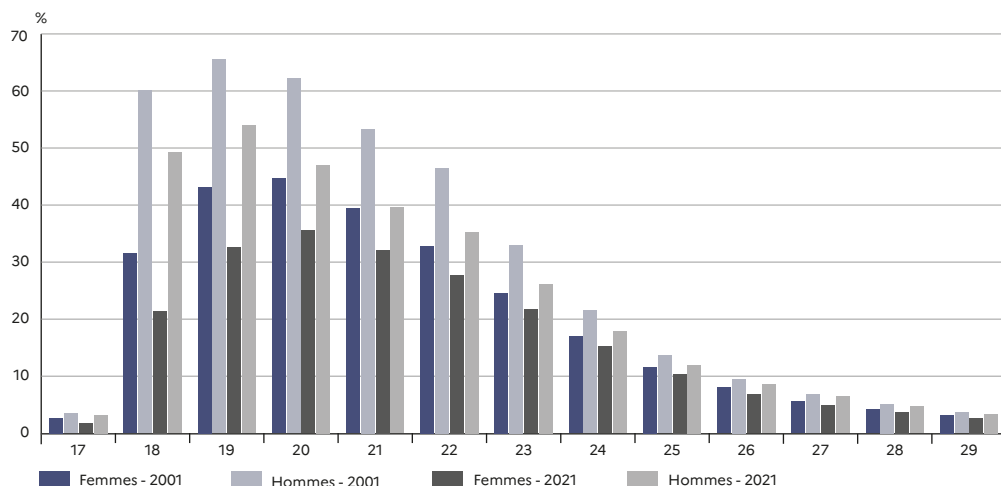
Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 6.01). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, PASS – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'information du SIES : 22.14.

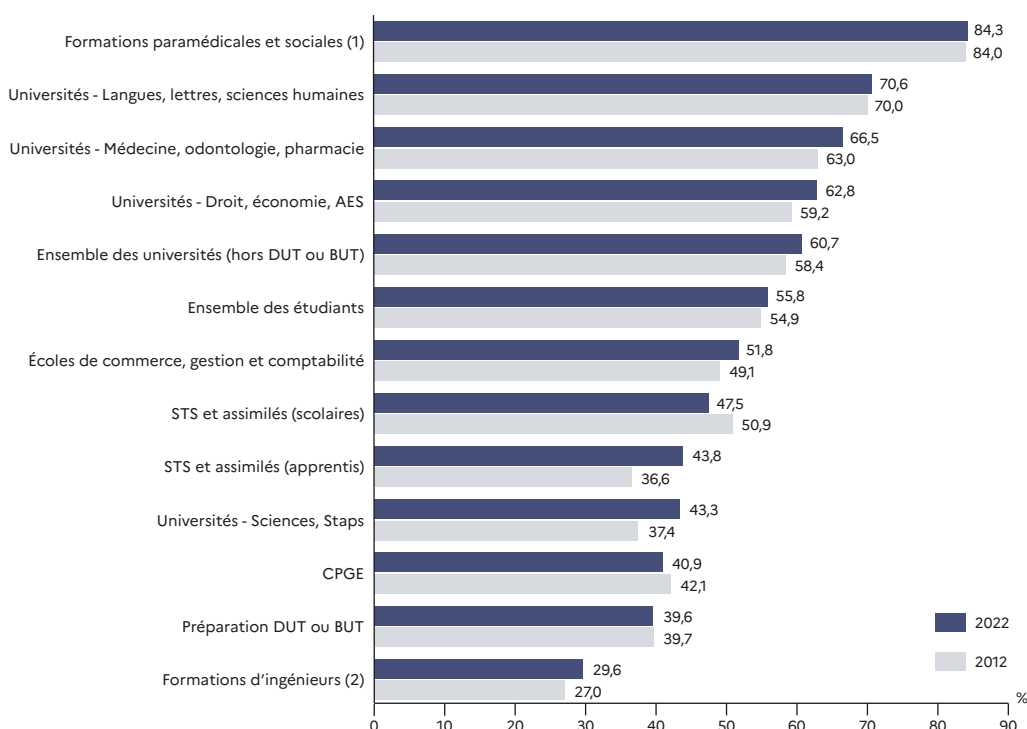
2 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, par âge, en %



► Champ : France métropolitaine pour 2001-2002, France métropolitaine + DROM pour 2021-2022.

RERS 2023, DEPP, SIES

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2021-2022.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

RERS 2023, DEPP, SIES

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2022-2023, plus d'un tiers des étudiants (35,5%) ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, contre 10,5% avec des parents ouvriers et 17,3% employés (1).

Les enfants des cadres représentent plus de la moitié des étudiants en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE), dans les **formations ingénieurs**, les écoles normales supérieures (ENS) et près de la moitié des étudiants dans les **écoles de commerce**. Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) (22,0%), en DUT ou BUT (12,0%) et dans les écoles paramédicales et sociales (18,7%). La part des enfants

d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (17,7%). Enfin, dans les écoles paramédicales et sociales, les enfants d'employés sont les plus nombreux (31,5%).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 33,8% des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48,2%) ainsi que dans les parcours de droit, sciences politiques (36,8%) et de sciences (35,0%). Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 29,6% en cursus licence à 40,0% en cursus doctorat. Inversement, les enfants d'ouvriers représentent 11,4% des effectifs en cursus licence et 5,4% en cursus doctorat (3).

Précisions

L'origine sociale – L'information sur la catégorie socio-professionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE.

Population étudiante, cursus licence-master-doctorat (LMD), inscriptions simultanées à l'université et CPGE – Voir « Glossaire ».

Source
SIES-MESR, Système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.
SIES-MESR, enquête sur les stages.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2022-2023, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	8,7	33,8	15,5	17,6	10,0	14,5	100,0	7,7
dont : préparation DUT ou BUT	9,6	30,6	18,8	20,4	12,0	8,7	100,0	3,3
formations d'ingénieurs (2)	8,4	45,4	16,3	13,2	7,8	8,9	100,0	3,9
autres formations	8,6	33,8	15,2	17,5	9,8	15,1	100,0	8,2
Formations d'ingénieurs hors université (2)	11,2	56,1	11,9	9,7	4,7	6,5	100,0	7,8
STS (scolaires)	11,4	15,7	14,6	19,7	22,0	16,6	100,0	9,1
CPGE et préparations intégrées	10,1	54,0	12,6	10,7	6,5	6,1	100,0	3,1
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	17,7	49,2	9,3	12,5	4,7	6,6	100,0	36,7
Établissements privés d'enseignement universitaire	12,7	46,6	12,4	14,3	5,6	8,4	100,0	14,8
Écoles normales supérieures	6,7	63,4	10,5	7,6	2,0	9,8	100,0	4,9
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,0	45,6	15,5	13,4	4,8	6,6	100,0	44,1
Écoles paramédicales et sociales (3)	15,1	23,4	9,3	31,5	18,7	2,0	100,0	13,1
Autres écoles et formations (4)	11,2	47,7	12,1	12,3	6,1	10,6	100,0	33,2
Ensemble des étudiants français (5)	10,4	35,5	14,1	17,3	10,5	12,2	100,0	13,3

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2021-2022.

4. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

5. Hors STS en apprentissage.

RERS 2023, DEPP, SIES

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2022-2023, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit sciences politiques	9,8	36,8	13,9	17,5	8,7	13,3	100,0	5,8	186 220
Sciences économiques, gestion	10,8	30,3	14,3	19,1	12,2	13,3	100,0	8,8	145 918
AES	8,3	19,7	14,5	22,1	14,9	20,5	100,0	6,2	23 080
Pluridroit, sciences économiques, AES	10,2	25,7	12,2	19,6	12,8	19,4	100,0	7,1	4 772
Total économie, AES	10,4	28,7	14,3	19,5	12,6	14,4	100,0	8,4	173 770
Arts, lettres, sciences du langage	7,1	30,1	16,2	19,6	9,2	17,8	100,0	10,1	70 384
Langues	7,4	22,4	15,8	23,2	12,9	18,3	100,0	5,6	79 739
Sciences humaines et sociales	7,6	28,0	16,5	19,2	10,8	18,0	100,0	8,3	270 040
Plurilittres, langues, sciences humaines	7,2	32,6	15,3	18,7	9,1	17,2	100,0	8,8	9 127
Total arts, lettres, langues, SHS	7,5	27,3	16,3	20,0	10,9	18,0	100,0	8,1	429 290
Sciences fondamentales et application	8,5	36,0	16,6	16,7	10,4	11,8	100,0	6,2	184 358
Sciences de la nature et de la vie	9,1	33,7	17,2	17,3	10,2	12,5	100,0	5,7	94 197
Plurisciences	8,3	30,2	15,6	19,7	11,7	14,5	100,0	6,0	11 992
Total sciences	8,7	35,0	16,8	17,0	10,4	12,2	100,0	6,0	290 547
Staps	8,3	31,1	19,5	21,3	11,1	8,7	100,0	3,5	56 735
Total disciplines générales	8,7	31,3	15,9	18,8	10,7	14,7	100,0	7,0	1 136 562
Médecine-odontologie	8,3	50,3	12,5	9,7	4,9	14,3	100,0	13,5	152 488
Pharmacie	9,6	42,2	13,5	12,3	9,2	13,2	100,0	9,5	26 281
Plurisanité	9,4	42,7	16,2	15,5	8,1	8,2	100,0	2,4	23 120
Total disciplines de santé	8,6	48,2	13,1	10,8	5,9	13,4	100,0	11,7	201 889
Total	8,7	33,8	15,5	17,6	10,0	14,5	100,0	7,7	1 338 451

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes, hors parcours interdisciplinaires.

RERS 2023, DEPP, SIES

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2022-2023, en %

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	H+F
Agriculteurs	1,3	1,1	1,2	1,6	1,1	1,4	1,3	1,3	1,3	1,4	1,1	1,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,6	7,4	7,5	7,2	7,0	7,1	6,5	6,2	6,3	7,4	7,2	7,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	27,8	32,0	29,6	39,8	42,5	40,8	39,7	40,3	40,0	32,4	35,7	33,8
Professions intermédiaires	16,5	16,9	16,6	13,6	13,7	13,6	11,1	11,5	11,3	15,3	15,7	15,5
Employés	21,0	19,4	20,3	13,8	12,8	13,4	9,2	9,2	9,2	18,1	16,9	17,6
Ouvriers	11,8	10,8	11,4	7,9	7,5	7,7	5,1	5,6	5,4	10,2	9,6	10,0
Retraités, inactifs	14,0	12,3	13,3	16,1	15,3	15,8	27,1	25,9	26,5	15,0	13,7	14,5
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	6,2	5,8	6,1	10,7	9,4	10,3	11,5	11,3	11,4	8,0	7,2	7,7
Effectifs	484 863	338 448	823 311	301 860	180 191	482 051	16 389	16 833	33 222	803 112	535 472	1 338 584

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

RERS 2023, DEPP, SIES

En 2019-2020, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité diplômante** en France est estimé à 252 400, soit 4% du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde (1). Le nombre de ces étudiants a augmenté de 2,5% par rapport à 2018-2019, soit une progression moins forte que l'année précédente. Les données de la Russie n'étant plus collectées depuis 2022, la France occupe désormais la sixième place des pays d'accueil des étudiants internationaux derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, et le Canada.

En 2019-2020, la France devient également le sixième pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger derrière la Chine, l'Inde, le Vietnam, l'Allemagne et désormais les États-Unis (2). Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale est estimé à 108 700, un effectif en hausse de 5,5% par rapport à l'année précédente et de 41,5% par rapport à 2012-2013.

Les principales destinations des étudiants français à l'étranger restent le Canada (18 200, soit 17%), la Belgique (18 100, soit 17%), le Royaume-Uni (13 900, soit 13%), la Suisse (11 400, soit 10%) et l'Espagne (9 800, soit 9%) qui demeure devant l'Allemagne en 2019-2020 (3). Ces cinq destinations concentrent à elles seules 71 400 étudiants français à l'étranger, soit près de deux tiers des étudiants français mobiles en 2019-2020.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités (entrante et sortante) par rapport aux autres pays avec un flux net de +143 800 d'étudiants en mobilité internationale (800 étudiants de plus que l'année précédente), le flux net correspondant au nombre d'étudiants étrangers entrant en France moins le nombre d'étudiants français partant à l'étranger.

Précisions

Population concernée – Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde : les données de la Russie portant sur l'année 2019-2020 n'ont pu être collectées en 2022. L'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux à celle d'étudiants en mobilité diplômante, en conformité avec les préconisations de l'Unesco, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité diplômante – Voir « Glossaire ».

Source

Unesco-ISU (données extraites le 11 mai 2023 de UIS. stat).

1 Nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
États-Unis (2)	784 427	842 384	907 251	971 417	984 898	987 314	976 853	957 475
Royaume-Uni	416 693	428 724	430 833	432 001	435 734	452 079	489 019	550 877
Australie	249 868	266 048	294 438	335 512	381 202	444 514	509 160	458 279
Allemagne	196 619	210 542	228 756	244 575	258 873	311 738	333 233	368 717
Canada (3)	151 244	164 274	171 603	189 478	209 979	224 548	279 168	323 157
France	228 639	235 123	239 409	245 349	258 380	229 623	246 378	252 444
Chine	96 409	108 217	123 127	137 527	157 108	178 271	201 177	225 100
Japon	135 803	132 685	131 980	143 457	164 338	182 748	202 907	222 661
Émirats arabes unis	59 227	64 119	73 445	77 463	n.d.	n.d.	225 339	215 975
Autres pays	1 944 006	2 071 842	2 211 346	2 342 322	2 558 704	2 705 192	2 637 522	2 787 277
Pays membres et membres associés de l'Unesco (4)	4 262 935	4 523 958	4 812 188	5 119 101	5 409 216	5 716 027	6 100 755	6 361 963

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants internationaux inscrits en 2019-2020. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux par celle d'étudiants en mobilité diplômante, concept attendu dans les statistiques internationales. Selon ce concept, l'effectif 2016-2017 s'établit à 218 081 (voir fiche 6.18).

2. Inclut les données d'une autre catégorie en 2017.

3. Estimation nationale jusqu'à 2015.

4. Les données de la Russie portant sur l'année 2019-2020 n'ont pas pu être collectées en 2022.

RERS 2023, DEPP, SIES

2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

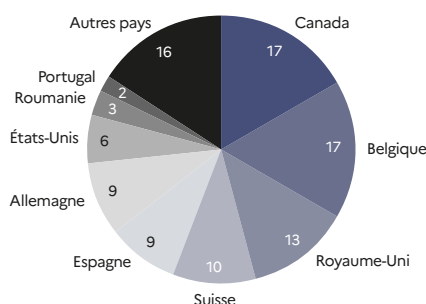
Origine	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chine	718 991	769 926	818 571	866 806	928 353	997 655	1 060 042	1 088 466
Inde	190 685	216 008	257 047	305 422	341 521	377 907	460 741	516 238
Vietnam	55 976	59 451	68 013	82 647	94 611	108 304	125 504	132 559
Allemagne	120 524	118 512	117 107	118 100	122 977	122 543	122 666	123 512
États-Unis	75 758	78 053	80 614	84 026	86 650	86 111	102 340	109 827
France	76 762	82 096	86 699	90 844	94 765	99 577	103 010	108 654
République de Corée	113 868	110 112	107 861	105 477	105 453	101 694	101 577	100 610
Népal	32 168	35 744	40 558	49 468	64 355	82 047	93 366	95 268
Kazakhstan	54 172	66 998	78 253	90 213	84 859	88 118	89 345	90 333
Brésil	39 531	45 194	50 425	52 008	58 319	70 093	81 719	89 151
Syrie	25 081	31 692	38 570	46 734	53 462	64 518	74 843	87 057
Autres pays	2 759 419	2 910 172	3 068 470	3 227 356	3 373 891	3 517 460	3 685 608	3 820 288
Pays membres et membres associés de l'Unesco (2)	4 262 935	4 523 958	4 812 188	5 119 101	5 409 216	5 716 027	6 100 755	6 361 963

1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

2. Les données de la Russie portant sur l'année 2019-2020 n'ont pas pu être collectées en 2022.

RERS 2023, DEPP, SIES

3 Répartition estimée des étudiants français inscrits à l'étranger par pays d'accueil en 2019-2020, en % (1)



1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

Note : Les données des Pays-Bas et de la Russie portant sur l'année 2019-2020 n'ont pas pu être collectées en 2022.

RERS 2023, DEPP, SIES

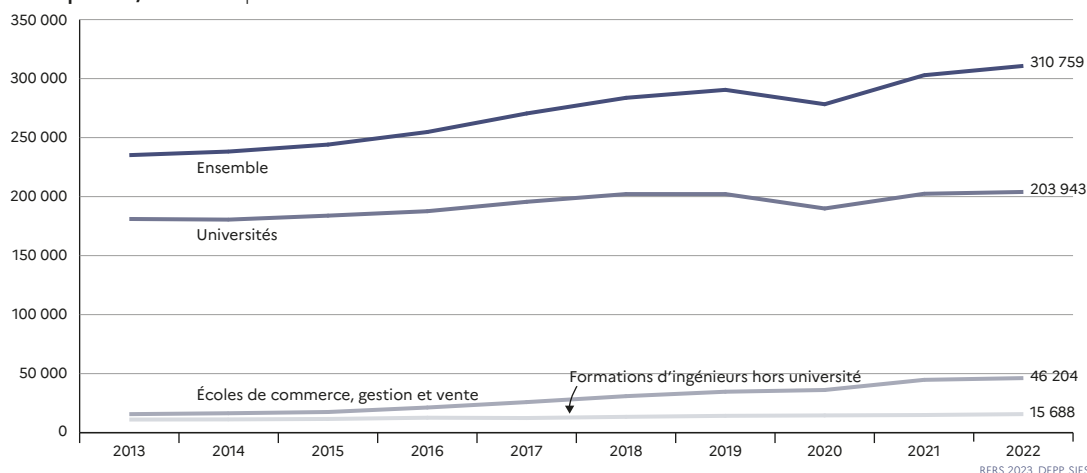
En 2022-2023, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** est estimé à 310 800, soit 11,3% des effectifs de l'enseignement supérieur (1)(2). Cet effectif est en hausse de 2,6% par rapport à une année 2021-2022 de reprise après une année marquée par la crise sanitaire, continuant ainsi sa progression (+7,0% par rapport à 2019-2020). Ce sont dans les formations dont les proportions d'étudiants étrangers mobiles sont les plus faibles (entre 1 et 3%) que les effectifs d'étrangers augmentent le plus fortement (+9,9% en **CPGE** et +14,3% en **STS et formations assimilées**). Les **écoles de commerce, gestion et vente** sont les établissements où la proportion d'étudiants mobiles est la plus élevée (18,9%).

À la rentrée 2022, les **universités** accueillent 65,6% des étudiants étrangers en mobilité internationale – proportion en baisse par rapport à l'an dernier – soit

203 900 étudiants mobiles et 11 500 étudiants supplémentaires avec les établissements expérimentaux. Ces étudiants représentent 12,8% des inscrits en université (+0,6 point par rapport à 2021-2022, augmentation à mettre en lien avec la baisse globale des effectifs universitaires). Leur part augmente fortement avec le cursus : 9,8% en licence, 15,4% en master et 36,1% en doctorat (4). Plus de neuf sur dix d'entre eux sont en **mobilité diplômante** (91,2%) (3).

À l'université, près d'un étudiant en mobilité internationale sur six est originaire de l'Union européenne (15,1%), plus d'un sur deux est africain (53,6%) et près d'un sur cinq (18,7%) est asiatique. Les étudiants asiatiques sont particulièrement surreprésentés en cursus doctorat (15,7% d'entre eux s'inscrivent en doctorat, contre 9,5% pour l'ensemble), tandis que 57,3% des étudiants internationaux en master sont africains.

1 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées licence-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, établissements expérimentaux – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 19.04.

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur par formation, hors inscriptions simultanées licence-CPGE

	2014	2015	2016 (5)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Part du nombre total d'étudiants (%)	Évolution 2021/2022 (%)
Universités	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397	203 943	12,8	0,8
dont : préparation DUT ou BUT	4 380	4 253	4 168	3 976	3 750	3 686	3 194	3 006	3 143	2,9	4,6
formations d'ingénieurs (1)	3 848	4 085	4 250	4 159	4 342	4 480	4 144	4 213	4 379	13,9	3,9
Formations d'ingénieurs hors université (1)	11 207	11 592	12 634	12 371	13 379	14 226	14 588	14 922	15 688	10,7	5,1
Écoles de commerce, gestion et vente	16 423	17 476	21 276	25 860	30 907	34 653	36 125	44 726	46 204	18,9	3,3
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	6 506	6 549	6 556	8 240	8 308	9 026	8 750	8 499	9 395	9,9	10,5
STS et assimilés	1 680	1 902	2 066	2 277	2 620	2 415	3 212	4 454	5 089	2,2	14,3
CPGE	662	681	649	664	691	586	764	1 051	1 155	1,4	9,9
Autres écoles et formations (3) (4)	21 195	22 010	23 915	25 451	25 659	27 424	24 905	26 814	29 286	8,0	9,2
Ensemble	238 179	244 078	254 738	270 463	283 714	290 470	278 278	302 863	310 759	11,3	2,6
En % du nombre total d'étudiants (6)	9,7	9,7	10,0	10,3	10,6	10,7	10,0	10,8	11,3		

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
- Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.
- Données 2021-2022 reconduites en 2022-2023 pour les écoles paramédicales et sociales.
- Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.
- Cette proportion est calculée sur le total d'étudiants hors STS en apprentissage.

3 Effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale et diplômante estimés sur les champs RERS et UOE sur l'année 2021-2022

Mobilité internationale	Dont mobilité diplômante	Mobilité internationale champ UOE (1)	Dont mobilité diplômante champ UOE (1)(2)
302 863	277 116	297 297	273 256

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Champ UOE (Unesco-OCDE-Eurostat) : formations du cycle court au doctorat excluant les habilitations à diriger des recherches et toutes les inscriptions simultanées entre licence-CPGE et entre l'université et les établissements.
- Cette mesure plus précise sera transmise pour les données 2021-2022 à l'UOE (voir fiche 6.17). Les effectifs du champ UOE des fiches 6.17 et 6.18 ne sont pas comparables.

4 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2022-2023

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%) (1)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	14 228	69,7	12 946	73,6	3 585	96,1	30 759	74,4
Europe hors UE (2)	4 320	82,5	3 116	83,2	928	96,6	8 364	84,3
Afrique hors Maghreb	29 176	98,9	22 612	97,8	3 194	97,7	54 982	98,4
Maghreb	21 998	99,2	29 191	96,8	3 229	95,8	54 418	97,7
Amérique	6 899	81,1	7 749	84,4	2 364	96,7	17 012	84,8
Asie	17 497	86,4	14 659	90,5	6 002	98,0	38 158	89,8
Océanie	110	49,1	84	57,1	26	92,3	220	57,3
Non renseigné	14	100,0	15	100,0	1	100,0	30	100,0
Ensemble	94 242	90,1	90 372	91,1	19 329	97,0	203 943	91,2
En % du nombre d'étudiants	9,8		15,4		36,1		12,8	

RERS 2023, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Part des étudiants venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français, ne faisant pas partie d'un programme d'échange type Erasmus.
- Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

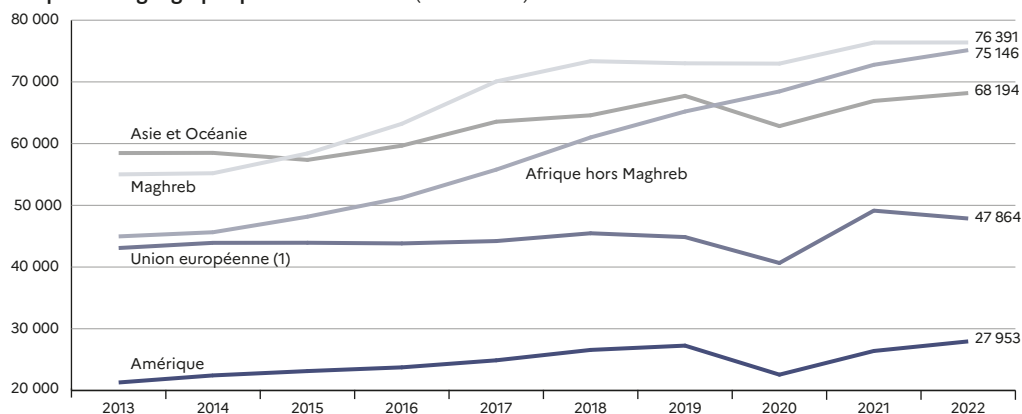
En 2022-2023, après une année de forte croissance suite à la reprise post-crise sanitaire, le nombre d'étudiants en mobilité internationale poursuit sa progression : les étudiants originaires d'Amérique retrouvent leur niveau de 2019-2020 (+5,9% par rapport à l'an dernier), les effectifs d'étudiants originaires d'Afrique hors Maghreb et d'Asie-Océanie augmentent également (respectivement +3,3% et +1,9%), tandis que le nombre d'étudiants mobiles originaires du Maghreb reste stable (1). À la rentrée 2022, près d'un étudiant étranger en **mobilité internationale** sur deux est issu du continent africain, 19% d'Europe, 22% d'Asie ou d'Océanie et 9% du continent américain (2).

En 2022-2023, les étudiants marocains sont les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France (37 700, -2,9%), devant les étudiants algériens (25 900, +2,6%) et chinois (22 800, -7,7%) (3). Si la baisse d'effectifs est marquée pour les étudiants chinois

(-8%), les effectifs d'étudiants mobiles provenant d'autres pays d'Asie croissent fortement (+11%), tous comme ceux d'Amérique du Nord (+15%). L'université (y compris **DUT** et **formations d'ingénieurs**) est le lieu de formation privilégié des étudiants en mobilité internationale (66% d'entre eux). Les étudiants chinois étudient proportionnellement moins à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs (43%) et plus en **écoles de commerce, gestion et vente** (34%), à l'inverse des étudiants algériens qui étudient en majorité à l'université (85%).

Les étudiants camerounais vont également moins souvent à l'université (42%) que l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale, mais plus fréquemment en formations d'ingénieurs (16% contre 5% pour l'ensemble des étudiants en mobilité internationale) et en écoles de commerce, gestion et vente (25% contre 15%).

1 Évolution des effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité (estimation)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

RERS 2023, DEPR SIES

Précisions

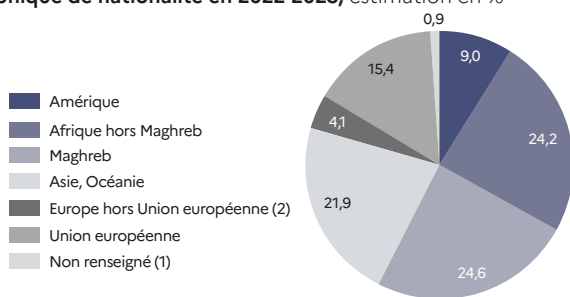
Population concernée – Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux, ce qui a conduit à estimer certains effectifs en cas d'absence des données nécessaires.

Population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, CPGE, écoles de commerce, STS – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité en 2022-2023, estimation en %



RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère chargé de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.
2. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2022-2023, estimation en %

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT ou BUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	63	1	€	2	€	€
Italie	60	€	€	2	2	€
Autres Union européenne (UE) (5)	65	€	€	2	3	1
Europe hors UE (5)	65	1	€	2	2	€
Maroc	56	1	5	11	1	1
Algérie	85	€	1	1	1	€
Tunisie	63	1	2	9	1	1
Autres Maghreb	72	1	3	7	1	€
Sénégal	72	4	2	6	2	1
Cameroun	42	1	2	16	1	€
Autres Afrique (1)	72	2	1	4	3	€
Liban	66	€	2	6	€	€
Autres Moyen-Orient	78	1	€	2	2	€
Chine	43	€	1	7	€	€
Vietnam	72	1	€	6	€	€
Autres Asie	48	1	€	2	1	€
Amérique du Sud	61	€	1	11	1	€
Amérique du Nord	46	€	€	2	€	€
Antilles - Amérique centrale	72	1	€	2	3	€
Océanie	55	€	€	6	1	€
Non renseigné (2)	1	€	€	1	14	€
Total	63	1	1	5	2	€

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs estimés	Évolution (%) 2021/2022
Allemagne	18	3	12	100	7 233	4,5
Italie	22	2	11	100	13 581	2,1
Autres Union européenne (UE) (5)	12	4	12	100	27 050	-6,4
Europe hors UE (5)	12	6	10	100	12 578	39,6
Maroc	17	2	6	100	37 709	-2,9
Algérie	6	1	4	100	25 915	2,6
Tunisie	10	2	12	100	11 686	4,4
Autres Maghreb	8	0	7	100	1 081	-1,9
Sénégal	8	1	4	100	13 015	-0,8
Cameroun	25	1	12	100	7 507	10,0
Autres Afrique (1)	10	1	7	100	52 207	3,6
Liban	13	4	10	100	10 652	11,1
Autres Moyen-Orient	6	4	8	100	11 557	0,7
Chine	34	5	9	100	22 792	-7,7
Vietnam	8	2	9	100	4 821	1,0
Autres Asie	30	7	11	100	20 387	11,1
Amérique du Sud	11	4	10	100	13 044	2,1
Amérique du Nord	16	7	29	100	7 734	15,2
Antilles - Amérique centrale	11	3	9	100	7 175	3,7
Océanie	14	6	19	100	402	-17,3
Non renseigné (2)	4	15	64	100	2 634	17,4
Total	15	3	9	100	310 759	2,6

► **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé.**

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère chargé de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
5. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

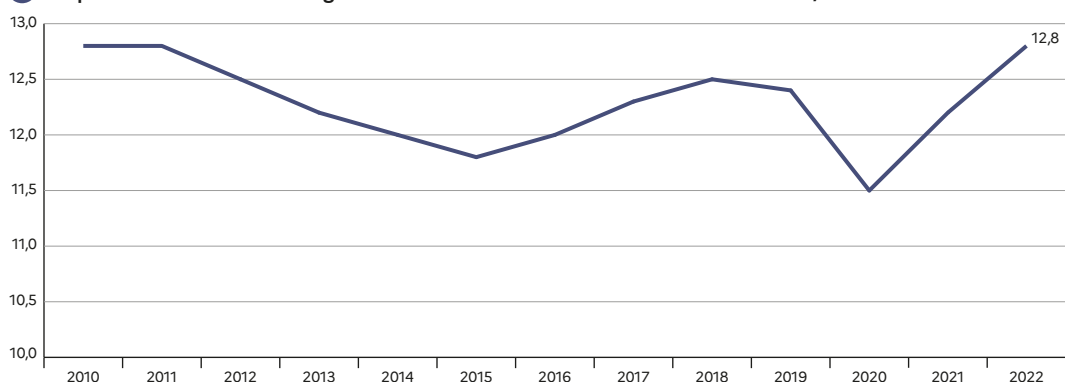
En 2022-2023, plus de 203 900 étudiants en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM (2). Cet effectif continue de progresser (+0,8%) malgré une baisse globale des effectifs universitaires et deux années affectées par la crise sanitaire. La part des étudiants en mobilité internationale dans les universités croît donc logiquement (12,8% contre 12,2% en 2021-2022) (1). La **mobilité diplômante** concerne 91,2% des étudiants internationaux et 98,0% de ceux provenant d'Afrique (3).

Plus d'un étudiant international sur deux est africain (53,6%). Les continents les plus représentés sont ensuite l'Europe et l'Asie (19,2% respectivement), suivis par l'Amérique (8,3%). Les étudiants marocains et algériens sont les plus nombreux (23 500 et 22 400 respectivement) devant les étudiants sénégalais et chinois (respectivement 10 300 et 10 200). Parmi les étudiants

européens, près de quatre sur cinq sont originaires de l'Union européenne (79%). Si les étudiants en mobilité diplômante sont largement majoritaires (91,2%), ils ne représentent cependant que 23,4% des Arméniens et 46,7% des Britanniques. Parmi les étudiants internationaux, 43 900 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants internationaux, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques hors santé et **DUT** (33%) et les disciplines littéraires (30%), avant celles économiques (17%). Les étudiants africains et asiatiques s'inscrivent davantage en sciences (respectivement 39% et 35%) et les Européens et Américains en lettres, sciences sociales (respectivement 42% et 49%). Les femmes sont majoritaires (54,5%, +1 point) parmi les étudiants en mobilité venant de tous les continents, excepté d'Afrique (47,8%).

1 Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées en licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, inscriptions simultanées licence-CPGE, université, CPGE, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2010.

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397	203 943
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	163 428	162 680	165 817	170 018	176 152	182 256	181 829	178 019	184 604	186 025
Variation annuelle (%) (2)		0,6	-0,3	1,9	2,1	4,2	3,3	0,0	-6,0	6,6	0,8

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Hors inscriptions simultanées licence-CPGE.

2. L'évolution en 2011-2012 ne tient pas compte des effectifs 2010-2011 des étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2022-2023

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT ou BUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômés (%)
Europe	5 397	4 713	16 570	8 261	3 835	347	39 123	19,2	67,5	76,5
Union européenne	4 542	3 647	12 456	6 495	3 421	198	30 759	15,1	66,6	74,4
dont : Italie	864	989	3 880	1 700	721	26	8 180	4,0	67,4	73,5
Allemagne	1004	643	1 992	721	258	45	4 663	2,3	70,1	55,4
Espagne	511	540	1 913	1 233	371	56	4 624	2,3	65,0	72,5
Grèce	461	155	872	991	161	5	2 645	1,3	57,8	90,9
Belgique	194	167	705	303	562	15	1 946	1,0	59,3	85,3
Roumanie	366	166	429	238	706	8	1 913	0,9	73,7	90,9
Luxembourg	303	217	354	164	188	10	1 236	0,6	60,9	95,1
Pologne	113	83	410	203	77	5	891	0,4	73,9	67,7
Portugal	129	121	296	194	118	7	865	0,4	65,3	87,7
Europe hors UE (1)	855	1 066	4 114	1 766	414	149	8 364	4,1	70,7	84,3
dont : Ukraine	143	272	1 144	432	71	38	2 100	1,0	73,7	94,8
Russie	182	281	1 067	496	56	8	2 090	1,0	75,5	96,8
Royaume-Uni	171	86	849	158	33	1	1 298	0,6	66,4	46,7
Afrique	10 792	19 885	22 856	42 181	11 445	2 241	109 400	53,6	47,8	98,0
dont : Maroc	1 267	5 360	2 665	11 466	2 322	429	23 509	11,5	51,2	96,1
Algérie	487	2 457	5 892	10 574	2 872	77	22 359	11,0	56,1	99,5
Sénégal	1 238	1 503	3 383	3 269	321	540	10 254	5,0	38,3	99,4
Tunisie	578	989	1 245	2 672	2 166	80	7 730	3,8	62,2	97,0
Côte d'Ivoire	1 202	1 388	1 265	1 300	261	58	5 474	2,7	42,6	98,3
Bénin	626	891	847	1 013	398	49	3 824	1,9	38,4	99,3
Congo	646	647	567	1 254	383	268	3 765	1,8	41,8	99,0
Cameroun	304	577	435	1 430	602	58	3 406	1,7	46,9	97,5
Togo	694	740	736	928	216	34	3 348	1,6	37,3	98,8
Gabon	545	507	940	911	77	122	3 102	1,5	54,9	99,4
Madagascar	313	861	547	888	271	118	2 998	1,5	58,1	98,1
Guinée	320	549	307	1 020	205	35	2 436	1,2	23,9	99,3
Tchad	452	424	632	769	55	26	2 358	1,2	14,5	98,6
Asie	2 709	6 803	12 346	13 457	2 386	457	38 158	18,7	58,0	89,8
dont : Chine	190	2 163	4 375	3 309	76	99	10 212	5,0	60,9	91,6
Liban	680	874	1 020	3 496	1 080	42	7 192	3,5	54,8	97,7
Viêt Nam	97	1 519	601	1 138	149	60	3 564	1,7	63,8	88,9
Turquie	383	261	1 022	589	50	5	2 310	1,1	61,2	90,3
Iran	98	122	849	684	70	6	1 829	0,9	61,6	96,6
Inde	20	142	232	931	23	3	1 351	0,7	44,3	86,2
Corée du Sud	82	100	873	145	18	4	1 222	0,6	75,1	81,8
Arménie	344	644	82	101	14	1	1 186	0,6	77,7	23,4
Syrie	68	80	500	322	182	11	1 163	0,6	48,7	99,2
Amérique	2 066	2 409	8 319	3 573	547	98	17 012	8,3	60,0	84,8
dont : Brésil	253	285	1 577	353	41	10	2 813	1,4	62,7	84,5
États-Unis	505	589	921	398	89	8	2 517	1,2	68,3	61,6
Haiti	225	324	1 287	537	36	14	2 516	1,2	47,7	99,2
Colombie	135	286	808	487	40	9	2 418	1,2	58,8	90,7
Mexique	189	141	474	173	94	20	1 776	0,9	61,0	85,2
Canada	139	104	306	162	76	5	1 076	0,5	68,9	58,9
Océanie	36	26	121	34	3	0	220	0,1	67,3	57,3
Apatrides ou non déclarés	4	6	13	4	3	0	30	0,0	56,7	100,0
Ensemble	21 004	33 842	60 225	67 510	18 219	3 143	203 943	100,0	54,5	91,2
Proportion d'étudiants en mobilité internationale	9,9	19,1	12,1	17,8	8,1	2,9	12,8			

RERS 2023, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

Pour la session 2022 de **Parcoursup**, 606 000 candidats de terminale scolarisés en France ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale, soit 13 000 candidats de moins qu'en 2021. Ces candidats ont formulé en moyenne 12,9 vœux, contre 12,8 pour 2021 (1). L'enrichissement de l'offre de formation a continué en 2022 (+500 par rapport à 2021). Les candidats de terminale générale ont confirmé en moyenne 14,9 vœux et la licence compose 44,6% de leur liste de vœux (2). Ceux de terminales technologiques font en moyenne 11,7 vœux, et leur liste de vœux est à 47,2% composée de **BTS**. Les élèves de terminales professionnelles font moins de vœux (7,3), et les trois quarts sont des vœux en **BTS**.

Parmi les candidats sur **Parcoursup**, 574 000 ont obtenu le baccalauréat en 2022 et 94,8% d'entre eux ont reçu au moins une proposition, soit légèrement plus que l'année dernière (+0,6 point). Pour les bacheliers de la série générale, cette part atteint 97,6%, contre 92,9% pour la série technologique et 86,7% pour la série professionnelle (3). Ces derniers ont plus souvent reçu une proposition qu'en 2021 (+2,1 points), là où les autres séries sont restées stables. La licence reste la formation la plus choisie avec 40,3% des propositions acceptées par les candidats, dont 3,4% des **L.AS** (4), suivie par les **BTS** (21,3%) et les **BUT** (10,0%). Par contre, les **BTS** représentent plus de sept formations sur dix acceptées par les bacheliers professionnels et quatre bacheliers technologiques sur dix.

Précisions

La campagne 2022 s'est déroulée du 20 janvier au 16 septembre. Les propositions de la phase principale et de l'apprentissage ont été faites à partir du 2 juin. La phase complémentaire a débuté le 23 juin.

Champ – Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale, et inscrits en terminale en France (y compris DROM, COM et le Cned).

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 22.29 ; 21.10.

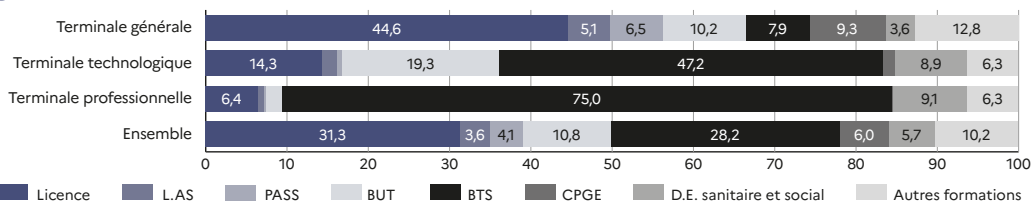
1 Nombre de candidats et de vœux moyen, selon la classe de terminale, session 2022

	Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble
Nombre moyen de vœux	14,9	11,7	7,3	12,9
Nombre de candidats ayant confirmé un vœu	367 379	133 765	104 899	606 043

► Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y compris Cned), hors vœux en apprentissage.

RERS 2023, DEPP, SIES

2 Choix de filières de formation des candidats, selon la classe de terminale, session 2022, en %

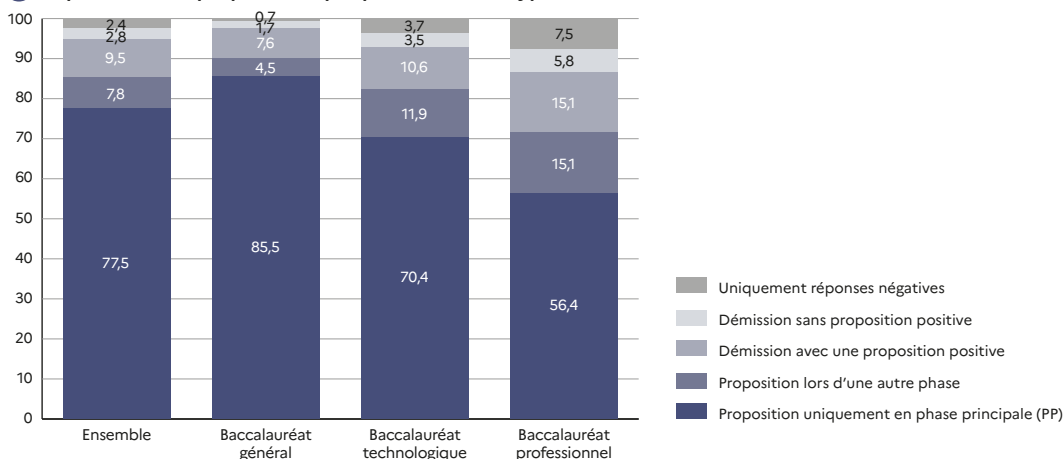


► Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y compris Cned), hors vœux en apprentissage.

RERS 2023, DEPP, SIES

LECTURE : en moyenne, les listes de vœux se composent à 31,3% de candidatures en licence.

3 Répartition des propositions par phase, selon le type de baccalauréat, session 2022, en %

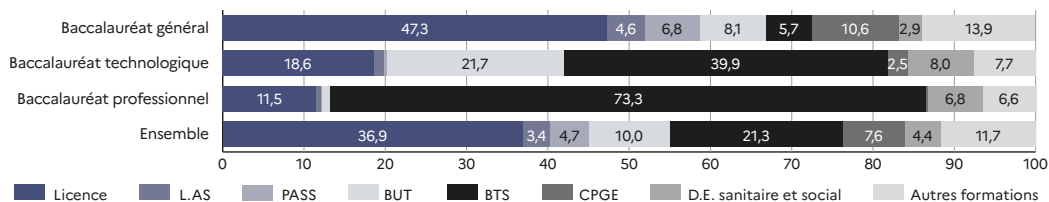


► Champ : candidats effectifs inscrits dans « Parcoursup » et diplômés du baccalauréat à la session 2022.

RERS 2023, DEPP, SIES

LECTURE : 77,5% des lycéens diplômés du baccalauréat 2022 ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation, session 2022, en %



► Champ : candidats effectifs inscrits dans « Parcoursup » et diplômés du baccalauréat à la session 2022.

RERS 2023, DEPP, SIES

LECTURE : 36,9% des formations acceptées sont des licences.

En 2022, hors inscriptions simultanées licence-CPGE, 522 700 néo-bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (2). Le taux de poursuite est de 78,4%, ce taux étant plus élevé parmi les femmes (80,5%, contre 76,2%), avec des différences très marquées : à l'université, 10,9 points de plus pour les femmes alors que dans les STS, 7,3 points de plus pour les hommes. Si le taux de poursuite global stagne presque en 2022 par rapport à 2021, il semble diminuer dans les universités au profit des autres formations, ainsi que dans les STS scolaires au profit de l'apprentissage.

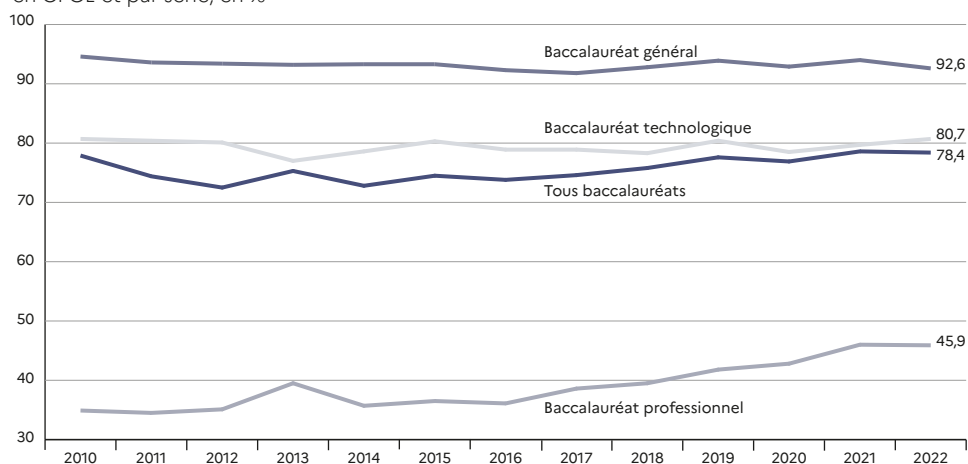
Dans le détail par série, les bacheliers généraux poursuivent plus souvent que les autres bacheliers à l'université (57,7%) et dans les CPGE (9,9%), mais plus faiblement en STS (9,4%). Ils sont également très

nombreux dans les autres formations, parmi lesquelles les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce.

Les bacheliers technologiques sont plus présents dans les BUT (15,1%). Plus particulièrement, les bacheliers STI2D poursuivent fortement en BUT (28,7%), majoritairement dans les BUT production (20,0%), tandis que les bacheliers STMG poursuivent plus dans les BUT services (14,8%). Les bacheliers ST2S ont un fort taux de poursuite dans les autres formations (27,1%) qui comprennent notamment les formations paramédicales et sociales.

Les bacheliers professionnels sont très nombreux à poursuivre en BTS (38,7%) avec une part de l'apprentissage en forte progression depuis trois ans (+7,9 points entre 2019 et 2022).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées en CPGE et par série, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription ou taux de poursuite – Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur, et non aux individus (un individu pouvant être inscrit dans plusieurs filières). Ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées université-CPGE pour neutraliser l'effet de la loi 2013.

Source

Systèmes d'information des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'agriculture. Traitement SIES-MESR.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur

		2010	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Femmes 2022	Hommes 2022	
Ensemble tous bac	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	414 089	480 155	513 230	518 620	555 784	541 466	522 670	276 887	245 783	
	Ensemble supérieur	77,9	74,6	75,8	77,6	76,9	78,6	78,4	80,5	76,2	
	Université	40,6	39,6	40,4	40,5	39,2	39,3	38,5	43,8	32,9	
	<i>dont préparation BUT</i>	8,2	7,4	7,5	7,5	7,1	7,0	6,9	5,2	8,7	
	CPGE	7,0	6,6	6,1	6,1	5,6	5,7	5,8	4,7	6,9	
	STS	22,6	21,2	21,1	21,6	22,0	22,8	22,9	19,4	26,7	
	<i>dont voie scolaire</i>	19,3	17,6	17,2	17,3	16,0	14,8	13,8	12,2	15,5	
	Autres formations	7,8	7,2	8,1	9,4	10,0	10,8	11,2	12,6	9,7	
	Ensemble supérieur	94,6	91,8	92,8	93,9	92,9	94,0	92,6	92,6	92,7	
	Université	60,4	60,5	61,2	61,4	59,7	59,6	57,7	61,2	53,1	
<i>dont : disciplines scientifiques (y compris Staps)</i>	9,2	11,4	12,1	12,2	13,4	13,7	13,6	10,5	17,6		
<i>préparation BUT</i>	10,6	9,4	9,2	9,1	8,6	7,4	7,1	4,9	9,9		
CPGE	12,6	11,8	10,8	10,7	9,8	9,9	9,9	7,5	13,0		
<i>dont CPGE sciences</i>	7,4	7,1	6,6	6,6	6,1	6,2	6,1	3,5	9,5		
STS	9,6	8,4	8,2	8,3	9,1	9,1	9,4	8,7	10,2		
<i>dont voie scolaire</i>	8,7	7,4	7,1	7,0	6,7	5,8	5,5	5,2	5,8		
Autres formations	12,0	11,2	12,6	13,5	14,2	15,4	15,7	15,1	16,5		
<i>dont : écoles d'ingénieurs non universitaires (2)</i>	2,4	2,9	3,0	3,1	3,2	3,2	3,4	1,7	5,5		
<i>écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité</i>	2,7	3,0	3,3	3,7	3,2	3,7	3,9	3,4	4,6		
Bac général	Ensemble supérieur	80,7	78,9	78,3	80,4	78,5	79,7	80,7	80,1	81,3	
Bac techno- logique, dont :	Université	28,3	30,2	30,9	30,5	29,0	29,8	29,7	30,1	29,2	
	<i>dont préparation BUT</i>	9,8	11,4	12,2	12,1	11,6	14,4	15,1	11,7	18,5	
	CPGE	1,4	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,2	2,4	
	STS	46,0	41,4	40,0	40,5	39,4	39,5	39,8	36,2	43,4	
	<i>dont voie scolaire</i>	42,5	36,8	35,0	34,7	31,0	27,6	26,4	24,3	28,5	
	Autres formations	5,1	5,3	5,5	7,6	8,4	8,6	9,4	12,5	6,2	
	Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,7	79,8	79,2	78,4	75,9	75,9	75,0	81,9	74,4
	Université	25,9	34,1	34,6	33,5	32,6	35,9	36,4	35,6	36,4	
	<i>dont : préparation BUT</i>	17,5	21,5	22,1	21,9	21,7	27,1	28,7	21,6	29,3	
	<i>BUT production</i>	14,4	16,2	16,4	16,0	15,9	19,0	20,0	15,7	20,4	
CPGE	2,8	3,7	3,9	3,7	3,6	4,0	4,0	3,4	4,1		
STS voie scolaire (1)	56,3	37,2	35,3	35,3	33,7	29,8	28,3	26,8	28,4		
<i>dont STS production (1)</i>	50,3	31,8	29,7	28,8	27,7	23,1	22,1	17,9	22,4		
Autres formations	3,7	4,8	5,3	5,9	5,9	6,2	6,4	16,1	5,5		
Bac STMG (ex-STG)	Ensemble supérieur	82,5	80,2	77,6	75,4	68,9	65,0	63,6	66,3	60,5	
Université	32,0	30,8	31,2	30,3	29,1	29,2	28,5	31,6	25,0		
<i>dont : préparation BUT</i>	9,4	11,2	12,0	11,9	10,9	14,2	15,1	16,2	13,8		
<i>BUT services</i>	9,3	11,1	11,9	11,7	10,8	13,9	14,8	16,0	13,4		
CPGE	1,3	1,7	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6		
STS voie scolaire (1)	44,9	44,0	40,9	39,2	33,3	29,1	27,8	27,3	28,3		
<i>dont STS services (1)</i>	43,8	41,0	38,8	38,0	32,2	28,6	27,3	27,1	27,6		
Autres formations	4,3	3,7	3,8	4,3	5,0	5,2	5,8	5,9	5,7		
Bac ST2S	Ensemble supérieur	45,3	53,0	55,8	68,4	67,0	67,9	70,5	71,3	65,7	
Université	23,8	28,5	30,0	30,7	27,7	29,2	30,6	30,0	34,3		
<i>dont préparation BUT</i>	1,1	1,8	2,0	2,2	2,3	3,1	2,8	2,7	3,2		
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
STS : voie scolaire (1)	11,2	13,9	14,7	16,6	15,0	13,2	12,7	12,7	12,5		
<i>STS services (1)</i>	11,1	13,5	14,0	15,8	14,2	11,4	10,9	11,1	9,8		
Autres formations	10,3	10,6	11,0	21,2	24,3	25,5	27,1	28,5	18,8		
Bac professionnel	Ensemble supérieur	34,9	38,6	39,5	41,8	42,8	46,0	45,9	45,9	45,9	
Université	7,7	6,8	5,8	5,7	5,7	5,0	4,5	6,7	2,9		
<i>dont préparation BUT</i>	0,8	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4		
CPGE	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1		
STS	26,6	30,8	32,6	33,9	34,5	38,3	38,7	34,2	42,0		
<i>dont : voie scolaire</i>	18,3	23,0	24,2	25,1	23,4	24,0	22,0	21,2	22,5		
<i>apprentissage</i>	8,3	7,8	8,4	8,8	11,1	14,2	16,7	13,0	19,4		
Autres formations	0,6	1,0	0,9	2,1	2,6	2,7	2,7	5,0	0,9		

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

2. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

Note : les étudiants dont l'académie du bac n'est pas connue se sont vus attribuer une académie au prorata des effectifs académiques constatés et sont donc inclus dans ce tableau.

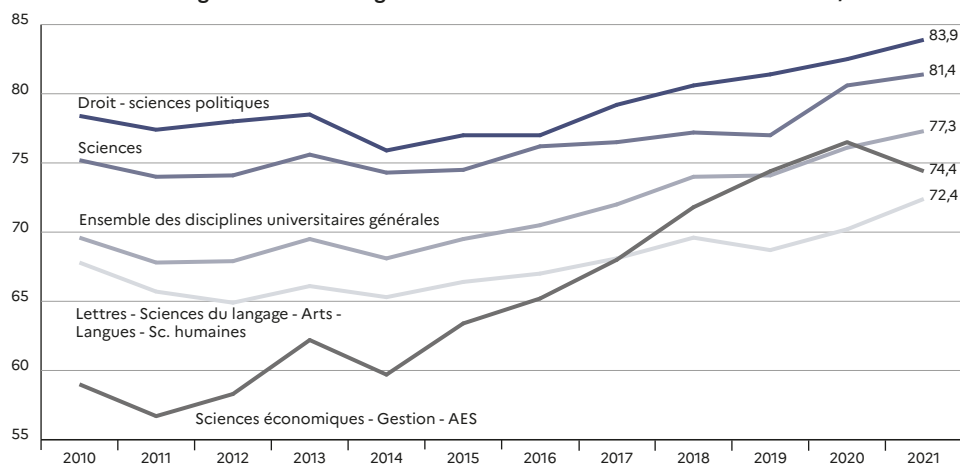
À la rentrée 2021, les bacheliers généraux, technologiques et professionnels représentent respectivement 62,5%, 18,4% et 14,0% des entrants en première année de l'enseignement supérieur (y compris en STS en apprentissage) (2). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,1% des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92,9%), en CPGE (92,9%) et dans les formations d'ingénieurs, universitaires ou non (97,0% et 92,3%). Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les BUT (40,3%) tandis que les bacheliers professionnels le sont en STS, scolaire (39,0%) et surtout par apprentissage (51,2%).

La part des bacheliers généraux dans les formations universitaires a augmenté de près de 10 points en dix ans, pour atteindre 77,3% en 2021. Cette augmentation

a été particulièrement forte en sciences économiques (+17,7 points) et en sciences (+7,5 points) (1).

Moins de deux entrants sur trois en 2021-2022 poursuivent dans la même filière l'année suivante (3). Plus d'un entrant sur sept se réoriente vers une autre filière, tandis que moins de deux étudiants sur dix interrompent vraisemblablement leurs études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »). Ces taux varient beaucoup par filière : les étudiants de CPGE ou d'écoles de commerce et d'ingénieurs poursuivent en majorité leurs études (à plus de 90%) tandis que les étudiants des formations universitaires générales et des STS ont des taux de non-réinscription, dans le champ étudié, plus élevés (entre 16,4% et 33,1%).

1 Part des bacheliers généraux dans les grandes filières universitaires entre 2010 et 2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 93% des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, STS sous statut scolaire (hors agricoles) et en apprentissage, CPGE, établissements d'enseignement universitaire privés, grands établissements, écoles d'arts et autres écoles remontant des données individuelles au SIES. Les écoles du ministère de la Santé ne sont pas prises en compte. Les inscriptions simultanées en licence et CPGE sont déduites des effectifs.

Université, BUT, CPGE, STS, école d'ingénieurs, de commerce – Voir « Glossaire ».

2 Répartition des entrants de 2021-2022 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat, en %

Filière	Bac général	Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
		STMG	STI2D	Autres	Total				
Droit - sciences politiques	83,9	6,7	0,4	1,3	8,5	2,6	95,0	5,0	100,0
Sciences économiques - Gestion - AES	74,4	9,7	0,9	1,4	12,0	4,9	91,4	8,6	100,0
Lettres - Sc. du langage - Arts - Langues - Sc. humaines et sociales	72,4	5,9	1,3	4,5	11,7	7,1	91,2	8,8	100,0
Sciences	81,4	0,7	1,9	4,7	7,2	1,9	90,6	9,4	100,0
Staps	81,0	4,0	1,9	6,0	11,9	5,3	98,1	1,9	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	77,3	5,3	1,3	3,7	10,3	4,8	92,4	7,6	100,0
Santé	92,9	0,3	0,1	2,7	3,1	1,2	97,2	2,8	100,0
Ingénieurs universitaires	97,0	0,0	1,3	0,0	1,4	0,0	98,4	1,6	100,0
DUT	56,6	20,3	15,3	4,7	40,3	1,3	98,3	1,7	100,0
Total université y compris IUT	75,5	7,2	3,4	3,7	14,4	3,9	93,8	6,2	100,0
Facultés privées	90,0	3,5	0,4	2,7	6,6	1,7	98,3	1,7	100,0
CPGE	92,9	2,7	2,8	0,8	6,4	0,3	99,6	0,4	100,0
STS scolaires hors agricoles	20,9	20,3	8,0	7,0	35,3	39,0	95,1	4,9	100,0
STS en apprentissage	19,1	9,7	10,0	9,8	29,5	51,2	99,7	0,3	100,0
Écoles d'ingénieurs (prépa. intégrées)	92,3	0,0	3,2	0,8	4,0	0,0	96,4	3,6	100,0
Écoles de commerce	78,8	9,0	0,9	1,1	11,0	2,2	92,0	8,0	100,0
Grands établissements	82,0	2,0	0,4	0,8	3,1	1,6	86,7	13,3	100,0
Écoles d'art	70,0	3,8	3,7	5,8	13,3	6,0	89,3	10,7	100,0
Autres écoles	74,8	2,7	7,6	3,2	13,5	3,6	91,9	8,1	100,0
Total	62,5	9,3	4,7	4,5	18,4	14,0	94,9	5,1	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Regroupent les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

3 Devenir un an après des entrants de 2021-2022 en première année d'enseignement supérieur, en %

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière du champ étudié (2)	Non-réinscription dans une filière du champ étudié	Total
Droit - Sciences politiques	65,2	18,4	16,4	100,0
Sciences économiques - Gestion (hors AES)	56,6	23,0	20,4	100,0
AES	51,8	26,0	22,2	100,0
Lettres - Sciences du langage - Arts	49,3	17,6	33,1	100,0
Langues	55,1	19,2	25,7	100,0
Sciences humaines et sociales	58,4	17,4	24,3	100,0
Sciences fondamentales et applications	56,9	26,7	16,4	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	51,0	28,6	20,4	100,0
Staps	63,7	12,5	23,8	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	57,8	20,1	22,0	100,0
Santé	39,7	41,0	19,3	100,0
Ingénieurs universitaires	83,0	14,8	2,2	100,0
BUT	77,6	12,3	10,2	100,0
Total université y compris IUT	59,6	20,7	19,6	100,0
Formations universitaires privées	66,1	22,7	11,2	100,0
CPGE	78,1	17,4	4,6	100,0
STS scolaires hors agricoles	66,0	7,7	26,3	100,0
STS en apprentissage	77,7	1,3	21,0	100,0
Ingénieurs hors universitaires	83,3	12,3	4,4	100,0
Écoles de commerce	88,2	3,6	8,2	100,0
Grands établissements	79,3	11,9	8,8	100,0
Écoles d'art	75,9	4,9	19,2	100,0
Autres écoles	80,6	7,1	12,3	100,0
Total	65,7	15,3	19,0	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Taux de poursuite dans la même filière : proportion d'entrants de 2021-2022 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2022-2023. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2021-2022 inscrits l'année suivante, en 2022-2023, dans le champ étudié, mais dans une filière différente de celle choisie initialement, en première ou en deuxième année.

Trois étudiants hors apprentissage sur dix ont effectué un stage en 2020-2021, une part quasiment stable depuis 2009-2010 (1). La baisse du nombre de stagiaires observée depuis 2015 dans les licences professionnelles se poursuit en 2020-2021 (-16 points entre 2018-2019 et 2020-2021) sous l'effet de l'apprentissage. En effet, le nombre d'étudiants inscrits dans cette formation en tant qu'apprentis a connu une croissance opposée, et le recours au stage a donc fortement diminué. Désormais, les cycles d'ingénieur (71% en 2020-2021) et les DUT (62%) ont les plus forts taux de stagiaires – une part en baisse de 8 points depuis 2009 pour les premiers, mais stable pour les DUT.

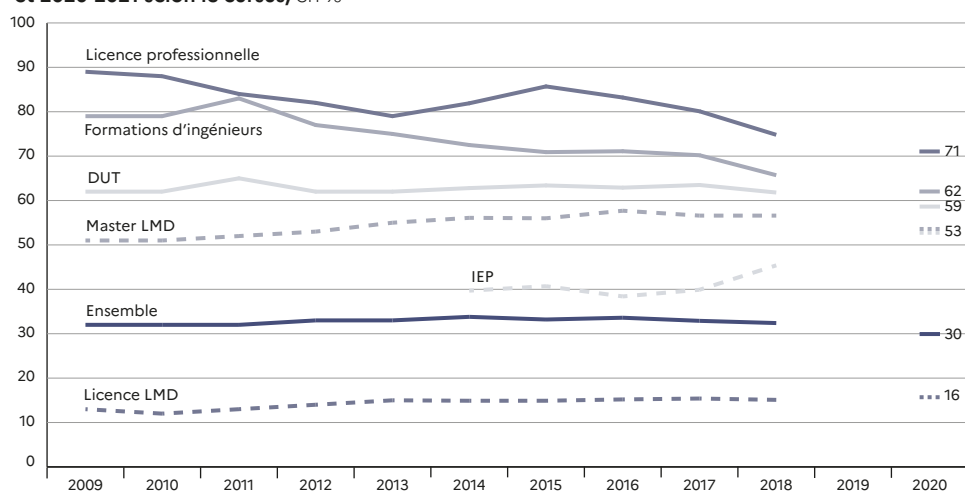
La part de stagiaires est d'autant plus élevée que le niveau de formation est élevé. Ainsi, 84% des étudiants de deuxième année à la préparation au **diplôme universitaire de technologie (DUT)** ainsi qu'en deuxième année de formation d'ingénieur suivent un stage contre 42% et 47% de leurs premières années respectives (2). En deuxième année de DUT, la part de stagiaires est ainsi

deux fois plus forte qu'en première année. Les étudiants en licence générale sont ceux qui effectuent le moins de stages, même si leur part augmente considérablement en dernière année (de 3% à 38%).

Par ailleurs, la part du nombre d'étudiants ayant effectué un stage de plus de deux mois croît avec l'année de formation, tout comme celle des stages gratifiés (3). Les taux de stagiaires selon ces deux critères sont parmi les plus élevés dans les formations d'ingénieurs : pour 76% d'entre eux, leur stage a ainsi duré plus de deux mois et a été gratifié.

En 2020-2021, la mobilité des stagiaires à l'étranger a fortement été réduite, puisque 5% des stagiaires seulement sont partis à l'étranger pour réaliser leur stage (contre 10% en 2018-2019) et plus de sept sur dix sont restés dans leur région d'étude. La mobilité des stagiaires reste néanmoins plus courante en cycle d'ingénieur ou dans les IEP (13% de stages effectués à l'étranger dans ces deux formations).

1 Évolution de la proportion d'étudiants ayant effectué un stage entre les années universitaire 2009-2010 et 2020-2021 selon le cursus, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : rupture de série à partir de la rentrée 2019-2020.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

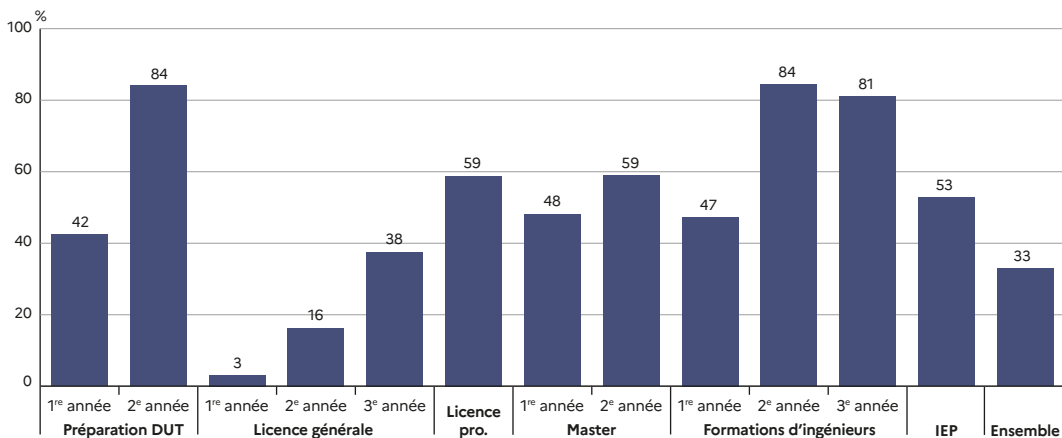
Population concernée – Étudiants en formation initiale hors apprentissage et contrat de professionnalisation, inscrits au 15 janvier 2021 en université (y compris les deux CUFR et les universités de Dauphine et de Lorraine), dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie ou à l'IEP de Paris. Le champ comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en

licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP. Il exclut ceux inscrits en études de médecine et préparant un diplôme d'université ou un doctorat.

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 22.27 ; 2017.

2 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2020-2021, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP, SIES

3 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2020-2021, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 603,75 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	42	7	79	20	1	12	27
	2 ^e année	84	66	78	20	2	58	17
	Ensemble	62	45	78	20	2	42	18
Licence générale	1 ^{re} année	3	11	83	15	2	8	28
	2 ^e année	16	21	81	16	2	9	25
	3 ^e année	38	30	78	18	4	17	26
	Ensemble	16	26	80	17	3	14	26
Licence pro.	Ensemble	59	84	67	30	3	79	17
Master	1 ^{re} année	48	49	76	20	4	39	33
	2 ^e année	59	81	66	28	6	72	40
	Ensemble	53	66	70	24	5	57	38
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	47	22	45	44	11	36	55
	2 ^e année	84	84	38	46	16	77	46
	3 ^e année	81	98	34	56	10	98	66
	Ensemble	71	76	38	49	13	76	57
IEP	Ensemble	53	75	52	35	13	51	54
Tous cursus		32	51	72	23	5	42	35

► Champ : France métropolitaine + DROM.

Lecture : 84% des inscrits en deuxième année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 66% d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 78% l'ont effectué dans leur région d'études. 58% des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 17% ont touché plus de 603,75 euros.

RERS 2023, DEPP, SIES